

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 146 (2013)

Artikel: La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales : fouilles 1971-1976 et 2002-2004
Autor: May Castella, Catherine / Broillet-Ramjoué, Evelyne / Freudiger, Sébastien
Kapitel: IX: De l'Antiquité tardive à l'époque moderne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IX

De l'Antiquité tardive à l'époque moderne

L'Antiquité tardive

Témoins matériels d'une (ré)occupation tardive de la villa

La recherche archéologique récente a permis de montrer à maintes reprises que l'idée qui voulait que les invasions alamanes aient définitivement ruiné le pays, au sens propre comme au figuré, méritait des nuances. S'il est vrai que l'instabilité politique est à l'origine d'un déclin rapide de l'économie, qui entraîna d'abord dans son sillage les agglomérations vivant du commerce – les *vici* –, il est en revanche erroné de dire que le pays a été mis à feu et sang et les habitations systématiquement détruites. Ainsi, les *villae* nous livrent de nombreux exemples de réoccupation tardive de certains locaux et même souvent, de nouvelles constructions dans les domaines du Haut-Empire.

Pour ne citer que quelques exemples proches de Pully, on peut parler de la villa d'Orbe-Boscéaz (VD), où toute une série de vestiges du 4^e siècle de notre ère atteste clairement une réoccupation de la demeure, quelques dizaines d'années au plus après que les propriétaires eurent quitté les lieux. Même un peu délabrées, la plupart des pièces étaient probablement encore tout à fait habitables et ont été partiellement réutilisées, en même temps qu'une nouvelle enfilade de salles de plus petites dimensions était construite¹. À Yvonand-Mordagne (VD), l'occupation s'étale du 1^{er} au 4^e, voire au 5^e siècle de notre ère, sans interruption². Avec sa séquence chronologique s'étendant du 2^e siècle av. J.-C. au 5^e siècle de notre ère, la villa du Parc de la Grange à Genève³ a connu de nombreuses phases de transformations, sans que l'on note de rupture particulière dans les années troublées de la fin du 3^e siècle. La villa de Montreux-Baugy (VD) est occupée ou réoccupée partiellement jusqu'à la fin du 4^e siècle, pour laisser place ensuite à une nécropole du haut Moyen Âge (6^e et 7^e siècles). Quant à la villa de Commugny (VD), située sous l'ensemble paroissial du village actuel, on ne connaît rien de la date de son abandon, mais on sait que le site est réoccupé au 5^e ou 6^e siècle par la construction de la première église.

En ce qui concerne Pully, il convient de rappeler en préambule que l'on ne connaît d'une part qu'une petite partie du plan de la *pars urbana*, et que d'autre part, la nature des investigations de 1971-1976 (en grande partie sous forme de tranchées à la pelle mécanique) n'a permis qu'une collecte restreinte de mobilier archéologique.

Aucun vestige construit des 4^e-5^e siècles n'est cependant clairement attesté, les transformations les plus tardives mises en évidence étant celles qui touchent le complexe thermal dans la 1^{ère} moitié du 3^e siècle⁴.

À cette époque a déjà eu lieu la première désaffectation : le portique D10 a dû être comblé pour des raisons statiques dès la fin du 2^e siècle, quelques décennies seulement après sa construction. Il est probable que la partie supérieure de ce secteur a continué d'être utilisée normalement tout au long du 3^e siècle.

C'est ensuite au tour de l'espace C8 d'être abandonné à la suite d'un incendie⁵. L'étude du petit dépôt monétaire⁶ qui y a été découvert, manifestement piégé de manière fortuite, fournit un *terminus post quem* vers 240 de notre ère pour l'abandon de cet espace, non reconstruit.

Dans le chapitre traitant de la peinture à l'aurige⁷, nous avons déjà évoqué la destruction de l'hémicycle F par un incendie, qui a mis un terme à l'occupation de cette partie de la villa. Comme nous le verrons un peu plus bas, une monnaie permet de situer cet événement dans le premier tiers du 4^e siècle⁸.

1 Flutsch *et al.* 1997, pp. 34-35.

2 Cf. par ex. : Dubois Y., Yvonand VD, Mordagne, *Chronique* 1997, *ASSPA* 81, 1998, p. 311 ; Dubois, Paratte et Ebbutt 2003.

3 Cf. par ex. : Haldimann et Zoller 1997 et 1998 ; Terrier 2002.

4 Cf. *supra*, pp. 101-104.

5 Cf. *supra*, pp. 61 et 100-101.

6 Cf. *supra*, pp. 272-279.

7 Cf. *supra*, pp. 148-149 et fig. 146.

8 Un *terminus post quem* de 330 apr. J.-C. est donné par une monnaie de Constance II César découverte dans les décombres de la villa : cf. *infra*, p. 335, fig. 395.

L'implantation de tombes du haut Moyen Âge dans les décombres des hémicycles D et F, à une cote inférieure au niveau de circulation des parties hautes, indique en outre une récupération massive des élévations de ces parties de l'édifice. Une telle récupération laisse supposer des espaces abandonnés depuis un certain temps.

Sur le plan des structures, il n'existe donc aucun indice d'une occupation du front oriental de la villa au-delà du début du 4^e siècle. En revanche, le fait que deux des absides des thermes aient accueilli un complexe funéraire paléochrétien suppose que ceux-ci étaient encore debouts à l'aube du 5^e siècle et qu'ils ont donc continué d'être entretenus (et utilisés ?) dans le courant du 4^e siècle, et cela même alors que d'autres secteurs de la villa n'étaient plus en usage.

Le mobilier tardif

Caroline Brunetti et Jacques Monnier⁹

Pourtant, une occupation tardo-antique transparaît à travers le mobilier du 4^e(-5^e) siècle découvert dans la démolition qui comble l'abside (F1-F2) et quelques locaux adjacents (fig. 396 et 397). La présence d'un fragment de sigillée paléochrétienne¹⁰ suggère que les lieux ont continué d'être fréquentés, même sporadiquement, jusqu'au début du 5^e siècle. Cette occupation se concentrait probablement dans les ailes d'habitation établies sur le replat, des secteurs de la villa qui n'ont pas été fouillés.

La céramique de cette période comprend 28 individus, tous en céramique fine, sur les 52 recueillis dans les couches de démolition.

Seul un fragment de bol Chenet 320 (cat. 78) à décor à la molette datable du 4^e siècle¹¹ illustre la présence de céramique de l'Argonne sur le site du Prieuré.

La céramique à revêtement argileux domine largement ; elle se compose aussi bien de productions de la fin du 3^e siècle, comme les mortiers carénés Lamb. 45 attestés dès la fin du 3^e siècle (cat. 88-93) que de types plus tardifs, du début du 4^e siècle, comme le bol caréné Lamb. 1/3 (cat. 81-87), des coupelles carénées Lamb. 3 (cat. 95-96), ou un bord de gobelet tulipiforme (cat. 90). À cela s'ajoutent quelques formes basses ouvertes, comme le plat cat. 97 et des écuelles (cat. 98-99).

Le type du bol cat. 80 est difficile à définir. Il pourrait s'agir d'une forme évoluée de Lamb. 2/37, voire d'un Lamb. 1/3 précoce. Sa position en contexte remanié, dans le comblement de la tranchée d'implantation d'une coulisse moderne, ne fournit hélas aucune indication archéologique.



Fig. 394

Fond de vase en pierre ollaire. K528, inv. Pu71/00593.

9 L'étude du mobilier tardo-romain effectuée par Jacques Monnier a été reprise et complétée par Caroline Brunetti à l'issue des fouilles 2002-2004, qui ont livré de nouveaux fragments tardifs. Pour le crédit des illustrations, nous renvoyons le lecteur au chapitre introductif.

10 Cf. fig. 396, p. 337, cat. 79.

11 Molette non identifiée ; nous remercions Paul van Ossel qui s'est chargé de la première analyse.



Fig. 395

PP76/1091. Aes de Constance II César, daté de 330 apr. J.-C. Échelle 1:1.

Photos Musée monétaire cantonal, Martine Prod'hom.

En outre, un fragment d'assiette en sigillée paléochrétienne Rigoir 37 (cat. 79), découvert dans un sondage effectué à une quinzaine de mètres à l'est du corps principal, peut être mis en rapport avec l'occupation tardive de la *villa*.

Aucun fragment d'amphore ou de céramique commune n'a été récolté dans les horizons les plus tardifs de Pully ; cette particularité s'explique vraisemblablement par le caractère très ponctuel des investigations.

Quant au mobilier non céramique, il comprend deux fragments de marmite tronconique en pierre ollaire¹² provenant des couches de comblement supérieures de l'hémicycle F, sans plus de précision, qu'il est possible, à titre d'hypothèse, de rattacher également à une phase d'occupation tardive (fig. 394)¹³, ainsi qu'une monnaie de Constance II César (fig. 395, PP76/1091)¹⁴, découverte quelques centimètres au-dessus du pilier nord du portique F2, dans la couche de démolition directement au-dessus du niveau de circulation de l'hémicycle.

Le petit nombre d'individus ne permet pas d'établir avec précision la chronologie de l'occupation dans le courant du 4^e siècle. Si le mobilier ne permet pas de déterminer si la *villa* a connu une césure dans l'occupation entre la fin du 3^e et le début du 4^e siècle, la présence de sigillée paléochrétienne suggère en tous les cas que l'occupation ne s'est pas achevée avant le début du 5^e siècle.

Les investigations, souvent ponctuelles, n'ont pas livré de renseignements sur la nature de l'occupation tardive, dont aucun aménagement n'a été identifié. Ce phénomène ne se limite d'ailleurs pas à Pully, puisqu'il a également été observé ailleurs, comme à Laufen-*Müschhag* (JU), Hüttwilen-*Stutheien* (TG) ou Seeb (ZH)¹⁵. La présence de céramique fine à Pully – et notamment celle d'Argonne, relativement rare dans les sites non-urbains – marque vraisemblablement une occupation d'un certain « standing », qui s'explique peut-être par la relative proximité de la *villa* avec l'agglomération de *Lousonna* et en particulier de la Cité¹⁶.

Si une partie du matériel provient de couches de démolition « romaines » – notamment le fragment argonnais (cat. 78), associé à un bord de bol caréné Lamb. 1/3 (cat. 81) et à la monnaie de Constance II –, l'essentiel des marqueurs tardifs provient cependant de couches de démolition remaniées¹⁷, ce qui ne permet pas d'exclure que d'autres secteurs de la *villa* aient été également occupés au cours du 4^e siècle.

Le devenir de la *villa* après le 5^e siècle est difficile à appréhender. Il apparaît cependant que les bâtiments romains ont été démantelés au moins en partie au début du haut Moyen Âge. En effet, les couches de démolition scellant l'arase des murs romains contenaient notamment un pot à bord triangulaire (cat. 103), qui trouve un parallèle sur le site de Cuarny (VD), non loin d'Yverdon, issu d'un ensemble daté des 6^e-7^e siècles¹⁸. Le gobelet à panse fuselée (cat. 102) et peut-être le pot à cuire (cat. 103)¹⁹ pourraient appartenir à l'une des sépultures d'époque mérovingienne attestées sur le site, implantées dans les vestiges ruinés de la *villa*²⁰.

12 Pu71/00007, K451 et Pu71/00593, K528.

13 Rappelons que la pierre ollaire apparaît de manière significative sur le Plateau suisse à partir du 3^e siècle ; elle se trouve fréquemment associée à des ensembles tardifs, aussi bien dans les agglomérations que sur les sites ruraux. Cf. Serneels V., Lavegefässe, in : Schucany 2006, pp. 544-547 ; Hänni M. et Lhemon M., La pierre ollaire en Suisse occidentale : nouvelles approches archéologiques et pétrographiques, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines* 18, Aoste, 2007, pp. 243-257.

14 *RIC* VIII, 138. 240 (330-331) ; Bastien XIII, 172. 205 (330). AE ; 19.5 g ; 17.7-16.6 mm ; 360° ; à l'exergue : SLG. MMC s.n.

15 Laufen-*Müschhag* (JU) : Martin-Kilcher 1980 ; Hüttwilen-*Stutheien* (TG) : Roth-Rubi 1986 ; Seeb (ZH) : Drack 1990.

16 Pour les découvertes anciennes, cf. Egloff et Farjon 1983. Des recherches récentes ont livré du mobilier tardif : Hervé 2008.

17 Pour les conditions de collecte du mobilier, cf. *supra*, pp. 27-29.

18 Nuoffer et Menna 2001, fig. 173, n° 233.

19 Ce type de récipient se retrouve en effet fréquemment dans les tombes du haut Moyen Âge. Parmi les 54 récipients funéraires recensés dans les sépultures vaudoises de cette époque, on dénombre pas moins de 8 pots, ce qui correspond à 14% du corpus, cf. Haldimann et Steiner 1996, p. 147.

20 Cf. *infra*, pp. 342-349, la partie consacrée aux sépultures du haut Moyen Âge.

Catalogue

Terre sigillée de l'Argonne

78 Pu71/508, inv. 521. Pied de bol hémisphérique Chenet 320. Pâte orangée, fine, dure ; engobe orangé à brun, mat, adhérent bien. Décor à la molette conservé sur trois rangs : alternance d'oves (incomplètes), de lignes obliques et de treillis. Molette non encore identifiée. Datation : 4^e s.

Dérivées des sigillées paléochrétiennes

79 Pu71/545, inv. 681. Assiette Rigoir 37 (forme complète). Pâte gris clair, fine, dure. Engobe gris clair à gris foncé, mat, adhérent assez bien. Un rang de guillochis sous le bord. Genève, cathédrale (TPQ numismatique : milieu 5^e s.) : renseignement de M.-A. Haldimann.

Céramique à revêtement argileux

80 Pu71/520, inv. 557. Bord de bol Lamb. 2/37, très év. de Lamb. 1/3. Pâte saumon, fine, dure ; engobe brun-rouge à noir, à reflets métallescents, adhérent bien.

81 PP76/1013, inv. 203. Bord de bol caréné Lamb. 1/3. Pâte beige orangé, fine, assez dure. Engobe externe ocre, brun chocolat sur la surface interne, assez luisant, adhérent bien. Yverdon : Roth-Rubi 1980, cat. 23 ; Portout (F) : Pernon 1990 pl. XXIX, cat. 29.

82 PP76/1026, inv. 208. Bord de bol caréné Lamb. 1/3. Pâte orangée, fine, dure. Engobe brun foncé à noir, à reflets métallescents, adhérent bien. Lousonna : Vidy 1983, cat. 95 ; cf. Yverdon : Roth-Rubi 1980, cat. 26 ; cf. approx. Conjux (F) : Figlina 7, pl. 13 (en bas).

83 Pu71/495, inv. 440. Bord de bol caréné Lamb. 1/3. Pâte beige orangé, fine, assez dure. Engobe brun-rouge, luisant, parfois métallescent, adhérent bien. Décor : deux rangs de guillochis. Portout (F) : cf. Pernon 1990, pl. XXIX, cat. 99.

84 Pu71/522, inv. 566. Bord de bol caréné Lamb. 1/3. Pâte beige-orangé, fine, dure. Engobe brun-rouge à gris foncé, luisant, parfois métallescent, adhérent assez bien. Décor : un rang de guillochis sur la carène. Cf. le précédent ; Genève : cf. approx. Paunier 1981, cat. 385.

85 Pu71/533, inv. 608. Panse de bol caréné Lamb. 1/3. Pâte saumon, fine, dure. Engobe orangé, mat, adhérent bien. Décor : quatre rangs de guillochis. Peinture (?) rouge sur la partie supérieure du tesson. Genève : Paunier 1981, cat. 398 ; Lausanne : Hervé 2008, cat. 55 ; Yverdon : cf. approx. Roth-Rubi 1980, pl. 2, cat. 35 ; Portout (F) : cf. Pernon 1990, pl. XXX, cat. 107 ; Montricher-Château d'Arruffens (VD) : David Elbiali et Paunier 2002, n° 584.

86 Pu71/495, inv. 442 (non illustré). Panse de bol caréné Lamb. 1/3. Pâte beige, fine, assez dure. Engobe gris foncé, métallescent, adhérent bien. Traces de suie sur la face interne.

87 Pu71/587, inv. 856. Panse de bol caréné Lamb. 1/3 ? Pâte beige clair, fine, dure. Engobe brun-rouge à brun foncé, métallescent, adhérent bien. Engobe interne brun foncé à noir. Décor : trace de rinceau peint, un rang de guillochis. Pour le décor : Conjux (F) : Figlina 7, pl. 13 ; Portout (F) : Pernon 1990, pl. XXX, cat. 113.

88 Pu71/495, inv. 441. Bord de mortier Lamb. 45. Pâte orangée, fine, dure. Engobe brun-rouge à noir, à reflets métallescents, adhérent bien. L'engobe sur la surface interne prend des reflets irisés. Ponctuations incisées, marquant peut-être la limite du muflé de lion. Portout (F) : cf. Pernon 1990, pl. XXXI, cat. 122.

89 Pu71/507, inv. 515. Bord de coupelle carénée. Pâte orangé, fine, dure. Engobe brun-rouge, mat, adhérent bien. Portout (F) : Pernon 1990, pl. XXVII, cat. 79.

90 Pu71/521, inv. 561. Bord de mortier Lamb. 45. Pâte beige orangé, fine, dure. Engobe externe orangé, luisant à métallescent, adhérent bien. L'engobe sur la face intérieure est brun foncé et irisé. Décor : trois rangs de guillochis. Conjux (F) : Figlina 7, pl. 17 ; Kallnach (BE ; inédit) ; cf. Portout (F) : Pernon 1990, pl. XXXI, cat. 120-121.

91 Pu71/534, inv. 614. Mortier Lamb. 45. Pâte orangée, fine, dure. Engobe brun à brun chocolat, métallescent, adhérent assez bien. Décor : deux rangs de guillochis. Kallnach (BE ; inédit) ; cf. Vandœuvres (GE) : Terrier *et al.* 1993, p. 31, cat. 9 ; cf. approx. Portout (F) : Pernon 1990, pl. XXXI, cat. 119, 121.

92 Pu71/524, inv. 570. Panse de mortier Lamb. 45. Pâte beige orangé, fine, assez dure. Engobe brun-rouge à brun foncé, luisant à l'extérieur, mat à l'intérieur, adhérent assez bien. Cannelure au-dessus de la carène.

93 Pu71/560, inv. 746 (non illustré). Panse de mortier Lamb. 45. Pâte orangée, fine, dure. Engobe brun-rouge à brun foncé, à reflets métallescents, adhérent bien. Semis interne. Décor : deux lignes obliques incisées, appartenant probablement à la partie inférieure du déversoir à tête de lion.

94 Pu71/501, inv. 482. Mortier à courte collerette horizontale. Pâte beige clair, fine, dure. Engobe interne exclusivement, orangé, mat, adhérent bien. Semis interne. Cf. Genève : Paunier 1981, cat. 520.

95 PP76/1005, inv. 100. Coupelle carénée Lamb. 3 (forme complète). Pâte beige orangé, fine, assez dure. Engobe brun à brun foncé, mat, adhérent assez bien. Genève : Paunier 1981, cat. 400-401 et 405.

96 Pu71/477, inv. 340. Coupelle carénée Lamb. 3, à bord droit biseauté. Pâte beige clair, fine, assez dure. Engobe ocre clair, mat, adhérent bien. Genève : Paunier 1981, cat. 400.

97 Pu71/509, inv. 526. Fond de plat. Pâte beige, fine, assez dure. Engobe brun-rouge à brun foncé (surcuisson), assez mat, adhérent bien. Décor de trois cercles concentriques de guillochis. Genève : Paunier 1981, cat. 416 ; cf. Portout (F) : Pernon 1990, pl. XXIV, cat. 20.

98 Pu71/487, inv. 408. Écuelle à bord légèrement rentrant. Pâte beige clair, fine, dure. Engobe orangé, mat, adhérent bien. Vallon-des-Vaux (VD) : Haldimann 1989, cat. 2.

99 Pu71/583, inv. 852. Écuelle à bord légèrement rentrant. Pâte beige, assez fine, dure. Engobe ocre, mat, adhérent bien. Yverdon : Roth-Rubi 1980, cat. 66 ; Lausanne, Cité : Egloff et Farjon 1983, pl. 45, cat. 10 ; Orbe-Boscéaz (à paraître) ; cf. Vallon-des-Vaux (VD) : Haldimann 1989, p. 179, cat. 2.

100 Pu71/537, inv. 622. Gobelet tulipiforme, bord replié vers l'extérieur. Pâte orangée, fine, dure. Engobe brun foncé à reflets métallescents, adhérent bien. Cf. Yverdon : Roth-Rubi 1980, pl. 5, cat. 72 ; Genève : Paunier 1981, cat. 326-327 ; cf. Portout (F) : Pernon 1990, pl. XXXII, cat. 131.

101 Pu71/493, inv. 437 et Pu71/546, inv. 682. Panse de gobelet à haut col. Pièce surcuite. Pâte rouge à gris foncé. Engobe brun-rouge à gris, assez mat, adhérent bien. A l'intérieur, engobe noir, luisant, adhérent bien. Décor : un rang de guillochis, traces de décor peint.

Haut Moyen Âge

Céramique à revêtement argileux

102 Pu71/602, inv. 967. Gobelet fuselé à ouverture large. Engobe brun chocolat, mat, adhérent assez bien (pièce restaurée). La pièce présente des stries horizontales irrégulières sur toute sa hauteur. La forme, apparemment dérivée d'une forme en verre ls. 109 (4^e s.), apparaît en contexte funéraire dans le canton de Vaud aux 5^e-6^e siècles.

Céramique commune

103 Pu71/481, inv. 391. Pâte claire. Pot à bord triangulaire concave. Pâte beige clair, mi-fine, dure. Surface externe lissée, avec quelques paillettes de mica. Traces de suie sur le bord et sur la panse. Cuarny VD : Nuoffer et Menna 2001, fig. 173, n° 233 (6^e-7^e s. apr. J.-C.).

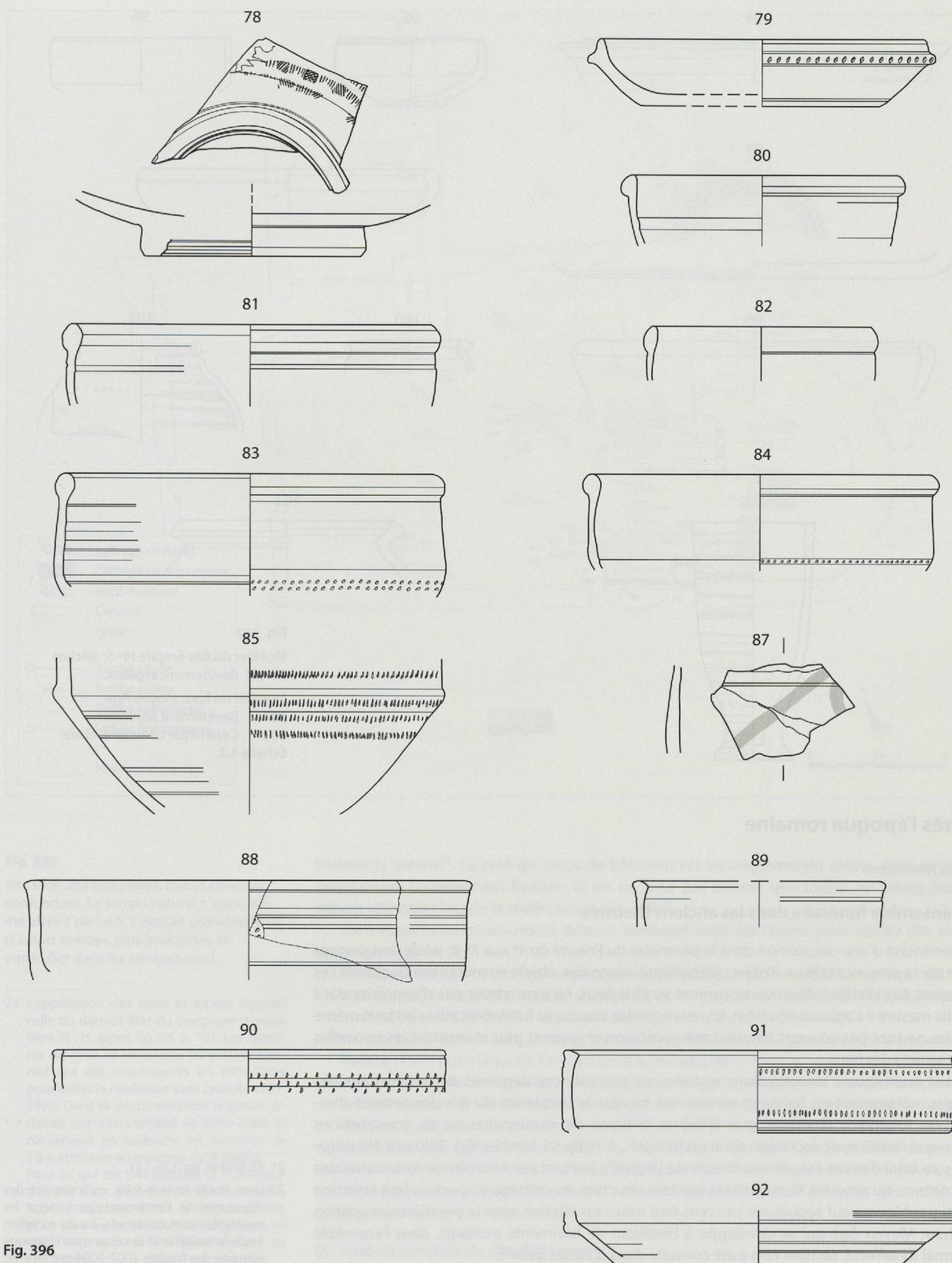


Fig. 396

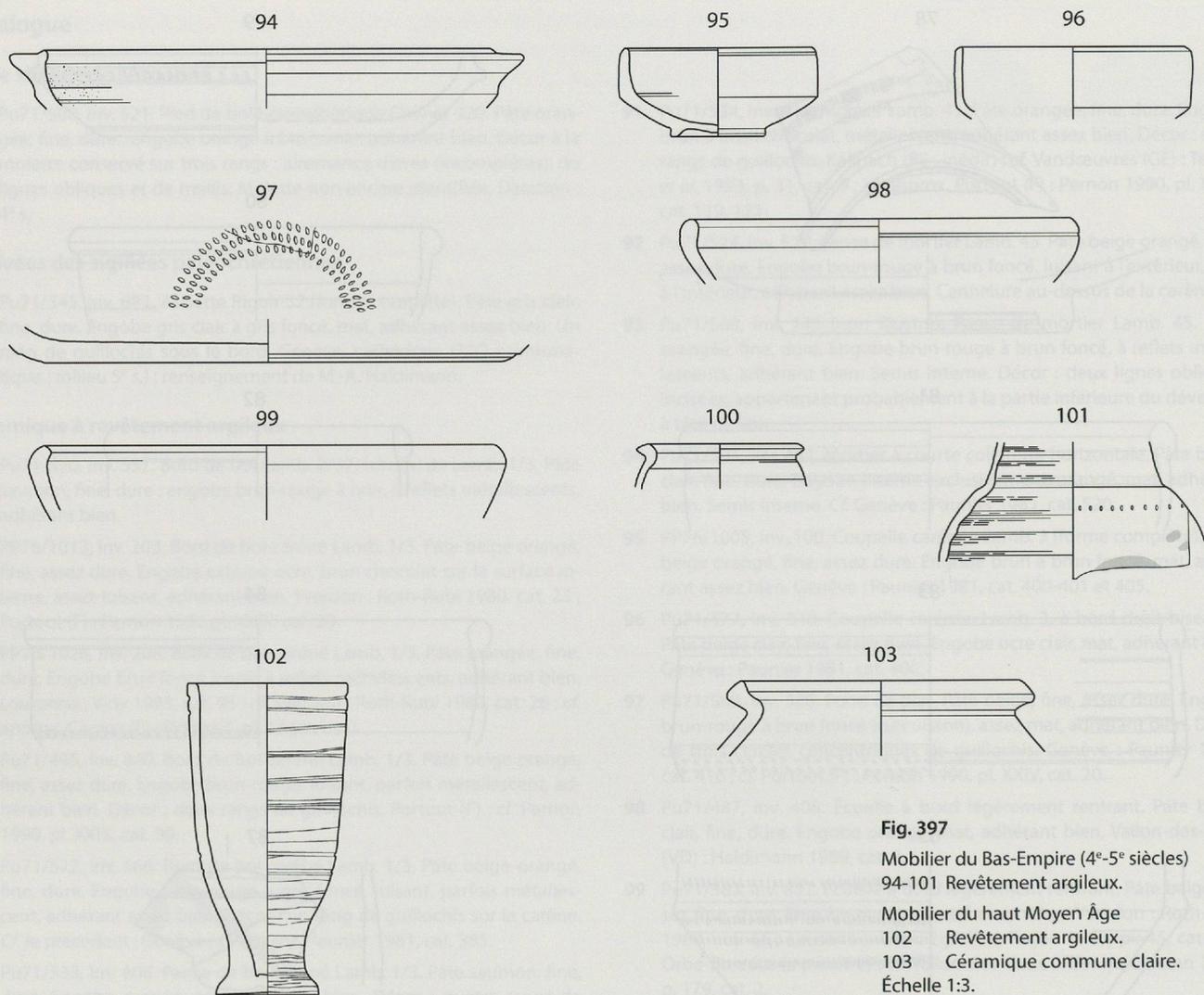
Mobilier du Bas-Empire (4^e-5^e siècles)

78 Terre sigillée d'Argonne.

79 Dérivée de sigillée paléochrétienne.

80-92 Revêtement argileux.

Échelle 1:3.

**Fig. 397**

Mobilier du Bas-Empire (4^e-5^e siècles)
 94-101 Revêtement argileux.
 Mobilier du haut Moyen Âge
 102 Revêtement argileux.
 103 Céramique commune claire.
 Échelle 1:3.

Après l'époque romaine

Denis Weidmann

Un ensemble funéraire dans les anciens thermes

La continuité d'une occupation dans le périmètre du Prieuré du 4^e aux 7^e-8^e siècles est perceptible par la présence diffuse d'objets (céramique, monnaies, objets en métal) attribuables à ces époques. Les vestiges découverts, comme vu plus haut, ne permettent pas d'apprécier dans quelle mesure il s'agissait d'habitat. En revanche, les structures funéraires mises au jour, même si elles ne sont pas souvent datables avec précision, évoquent plus clairement les nouvelles affectations des lieux.

Les nombreuses investigations réalisées au cours de ces dernières décennies dans des églises, notamment en Suisse romande, ont montré la fréquence du développement d'ensembles funéraires chrétiens, puis d'églises, à partir de monuments ou de constructions d'époque romaine, et ceci selon divers schémas²¹. À Pully, 93 tombes (fig. 398) ont été dégagées au total dans et aux abords directs de l'église²², portant par endroits de fortes atteintes au contenu du sous-sol. Caractérisées par leur structure en coffrage et, parfois, leur insertion stratigraphique, neuf sépultures peuvent être mises en relation avec la première occupation du haut Moyen Âge qui se développe à l'intérieur de bâtiments existants, dans l'ensemble thermal désaffecté, comme cela a été constaté dans d'autres lieux²³.

La situation architecturale

La dernière étape de transformation des bains a mis en place de solides constructions, couvertes de voûtes maçonnées, qui ont sans doute en bonne partie survécu aux incendies affectant les

21 Cf. SPM VI, pp. 126-131.

22 Leur étude reste à faire, qu'il s'agisse des structures, de l'anthropologie lorsque les squelettes sont conservés, ou du mobilier. Seuls le mobilier et la céramique d'époque romaine des fouilles 2002-2004 ont en effet été étudiés.

23 En Suisse, on citera l'église Saint-Théodule, à Sion (VS), où un local funéraire se développe aux 5^e/6^e siècle à partir d'anciens thermes romains : cf. SPM VI, pp. 128 et 405.

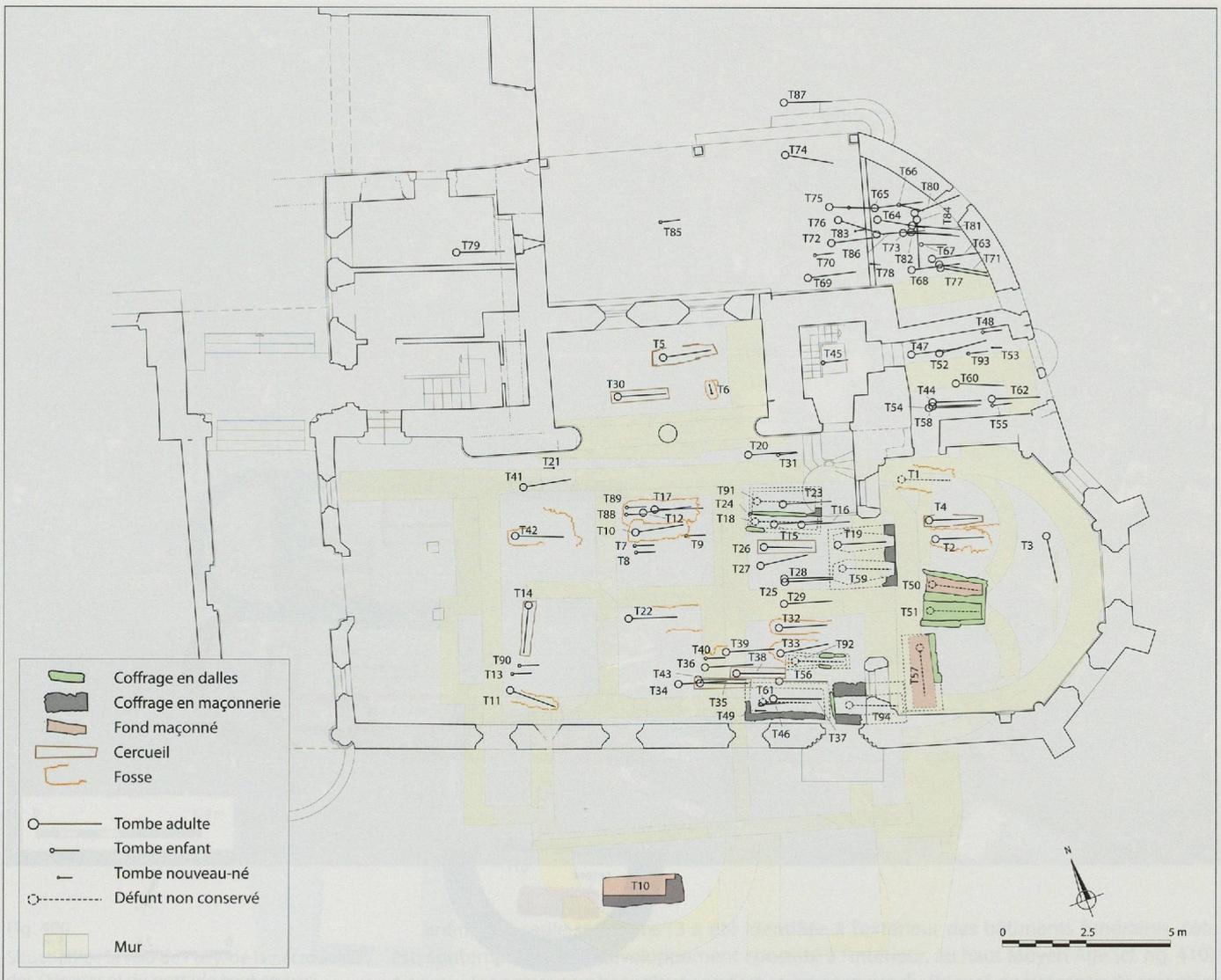


Fig. 398

Situation des sépultures, toutes époques confondues. Le terrain naturel n'ayant pas été atteint partout, il existait probablement d'autres tombes, plus profondes, en particulier dans les annexes nord.

24 L'appellation des murs et locaux reprend celle du dernier état du complexe thermal (état 5) : cf. *supra*, fig. 85, p. 101. Les numéros de murs et structures du secteur thermal ont été renumérotés en 1001-100n, pour éviter la confusion avec ceux de 1971-1976. Dans la documentation originale archivée des interventions de 2002-2004, ils conservent en revanche les numéros de 1 à n attribués au moment de la fouille. Pour ce qui est des tombes, la numérotation de 1 à n de celles fouillées en 2002-2004, plus nombreuses, a été conservée, et ce sont les quelques-unes dégagées en 1971-1976 qui ont été renumérotées de 100 à 10n.

25 Le présent chapitre reprend les informations du rapport d'intervention déposé à l'ACVD en octobre 2004, dont une version revue a été rendue en janvier 2005 : Freudiger, Pedrucci et al. 2005.

bâtiments voisins²⁴. Le plan du corps de bâtiment est incomplètement connu dans sa partie méridionale, partiellement fouillée, et on ne peut pas assurer que toutes les pièces étaient encore utilisables lors de la réaffectation (fig. 399)²⁵.

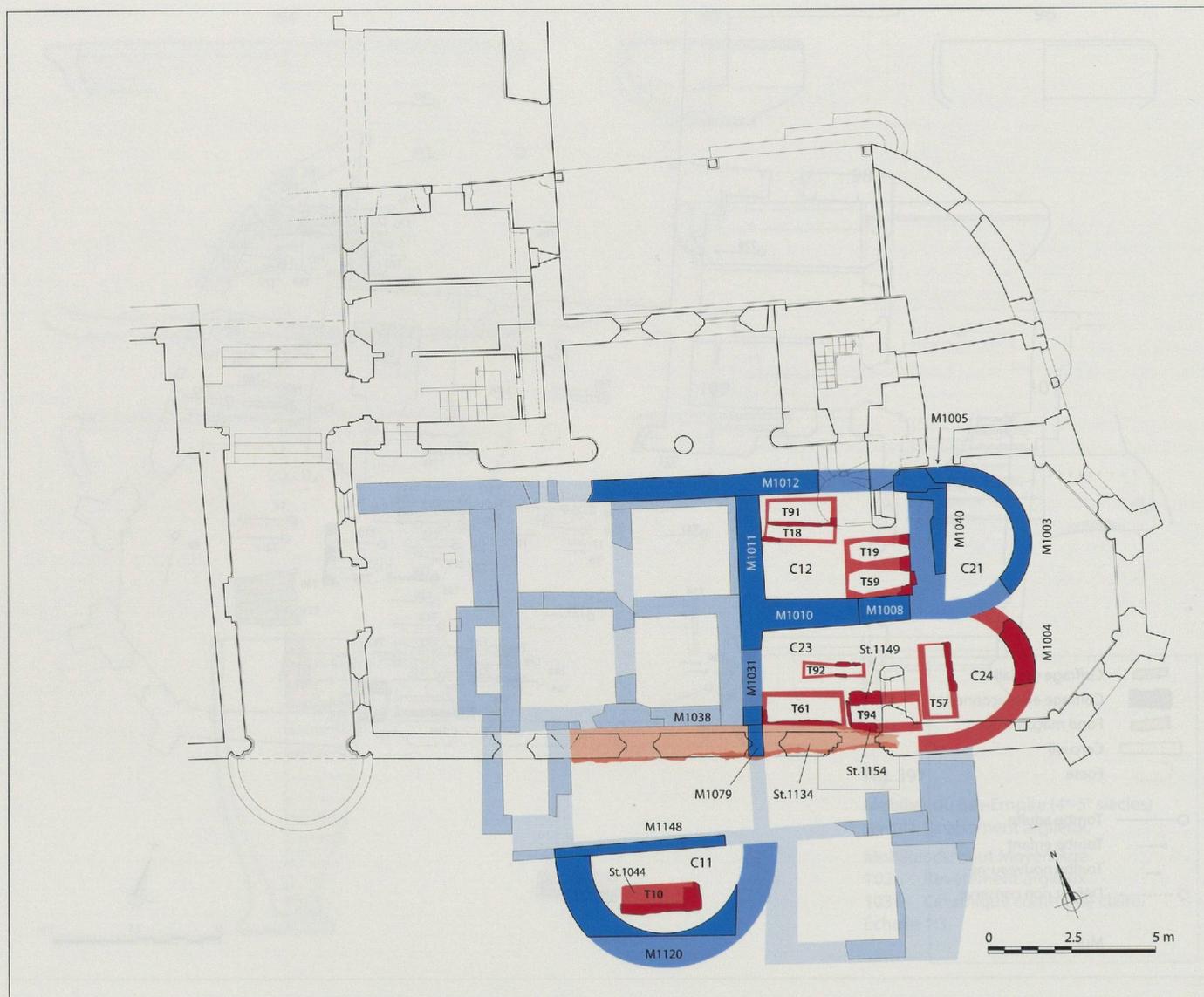
Trois espaces au moins, restés debout, semblent avoir été choisis pour abriter des sépultures dans leur sol :

- la vaste abside C11 accolée au sud-ouest des thermes, avec une sépulture unique (T10) ;
- au nord-est, le local C12, avec les restes de 4 tombes construites (T18, T91, T19, T59). Il s'ouvrirait à l'est sur l'abside C21, apparemment dépourvue de tombes.
- au sud de C12, le local C23, avec les restes de T94, T61, T92, proches d'une importante tombe (T57), pour laquelle l'ancien local a été agrandi à l'est par une abside C24, qui duplique le plan de C21. Les sépultures ne paraissent pas avoir colonisé la partie sud de cette ancienne salle des thermes (cf. la moitié gauche de la fig. 25, p. 48 : la stratigraphie recoupe d'est en ouest le local C23 et les tombes T57, T94 et T61).

Les vestiges de Pully, fragmentaires, incomplètement fouillés et souvent oblitérés par des éléments plus récents, livrent peu d'indications pour une chronologie interne du développement funéraire dans les bâtiments. Nous nous référons donc plutôt à l'évolution généralement constatée dans des sites plus complets.

Un schéma possible de développement

L'installation d'une tombe importante dans le local à abside C11 (T10 : cf. fig. 34, p. 57 et fig. 402) peut constituer une première *memoria* dans les thermes, qui n'a apparemment pas suscité la mise en place d'autres tombes au voisinage immédiat (notons que le local voisin au nord n'a pas été exploré sur toute son emprise).



Le local du nord-est C12, avec son abside C21 du côté oriental, présentait des dispositions particulièrement adéquates pour des fonctions culturelles et funéraires. Le sous-sol de l'abside, complètement occupé par des maçonneries antérieures, n'a pas été creusé pour des sépultures de cette époque, mais il peut avoir été doté d'un autel.

L'aménagement du local sud et la mise en place de son abside C24 sont clairement liés à l'installation d'une seconde sépulture privilégiée (T57). Des tombes régulièrement orientées sont disposées à proximité, dans la partie occidentale du local. La tombe la plus à l'est (T94) est recouverte par un sol que perce la tombe adjacente, à l'ouest (T61). Cette observation confirme la recherche d'emplacements proches des tombes importantes, pour celles qui sont progressivement mises en place dans le même local.

L'absence d'inhumations dans la nouvelle abside C24, à l'est de T57, indique que cet emplacement est resté réservé à d'autres fonctions, comme dans l'abside adjacente au nord. Pully illustrerait donc le développement de deux églises funéraires adjacentes (ou chapelles, vu leur faibles dimensions). En revanche, rien n'indique si les fonctionnements sont restés simultanés, ou s'il y a eu désaffectation d'un des lieux de culte.

Les autres locaux dans la partie occidentale des anciens bains ne montrent aucune trace d'inhumations ou d'aménagements en rapport avec les pièces à usage funéraire, à l'est.

Les restes d'un sol maçonné²⁶, dont on suppose qu'il s'étendait continûment du sud de l'église funéraire au local sur lequel s'ouvrait la *memoria* C11 attestent que ces espaces au moins étaient encore en communication. Il est donc raisonnable de penser que les autres salles du nord-ouest du groupe des thermes ont été maintenues elles aussi en état pendant cette période, et utilisées comme lieux de réunion, ou simplement pour assurer l'accès aux diverses parties de l'ensemble funéraire.

Fig. 399

Plan des tombes du haut Moyen Âge établies dans les constructions de la première église funéraire.

- Époque romaine ; réutilisation avérée
- Époque romaine ; réutilisation probable
- Surface de sol
- Haut Moyen-Âge

²⁶ Mis en place à l'état 4 dans C13, St.1134 est en fait l'*area* d'un hypocauste qui continuera de fonctionner à l'état 5, dans le même espace dorénavant subdivisé en deux locaux C22 et C23. Ce sol a été repéré uniquement en coupe, sous la façade sud de l'église actuelle : cf. *supra*, fig. 25, pp. 48-49.



Fig. 400

Situation de la villa de Pully, de la nécropole des Désertes et du port (de haut en bas).

Photo Swisstopo.

Enfin, une seule sépulture T3 a été identifiée à l'extérieur des bâtiments funéraires, côté est, contemporaine du développement constaté à l'intérieur, au haut Moyen Âge (cf. fig. 410). Aucune des autres tombes relevées à l'est et au nord-est du Prieuré ne présente de caractère l'attribuant indiscutablement à cette période. Cet ensemble paraît plutôt constituer une extension continue des inhumations mises en place au voisinage de l'église médiévale²⁷.

La pratique d'inhumations moins privilégiées au voisinage des églises funéraires, mais contemporaines des installations à l'intérieur des bâtiments, est pourtant bien attestée dans un site comme celui de Saint-Prex (VD), où elle a pris la dimension d'une vaste nécropole. Comptant plusieurs centaines de sépultures, elle s'étendait à l'est de l'ensemble funéraire²⁸.

À Pully cependant, il n'y a actuellement aucune évidence de l'existence d'une importante nécropole alto-médiévale de plein air liée au site du Prieuré. Sous réserve de la découverte future de tombes contemporaines de T3 qui seraient encore conservées dans le terrain de la Cure, le cimetière où était inhumée la population locale pendant le haut Moyen Âge était donc celui des Désertes, à 200 m au sud-ouest de l'église (fig. 400-401)²⁹.

Fig. 401

Pully-Les Désertes, garniture de ceinture en fer damasquiné, 7^e siècle apr. J.-C.

Photo Fibbi-Aeppli.



²⁷ Cf. *infra*, p. 349.

²⁸ Cf. Auberson L., Une nécropole du haut Moyen Âge au lieu-dit « Sur le Vieux-Moulin », in : Eggenberger *et al.* 1992, pp. 222-228.

²⁹ Cf. ASSPA 28, 1936, pp. 83-84 ; ASSPA 83, 2000, p. 266.

Indices de datation et évolution carolingienne

Les éléments découverts ne donnent pas d'informations précises sur la chronologie interne de la phase décrite ci-dessus. Le mode de construction des tombes (*formae*), en dalles ou en maçonnerie, et leur insertion dans le sol des constructions sont conformes à ce qui est généralement daté, dans les autres sites de la région lémanique et rhodanienne, du 5^e au 8^e siècle. Une agrafe en bronze, à double crochet³⁰, trouvée dans la fouille de la nef, provient vraisemblablement d'une des tombes construites ; ce type d'objet est en usage à la fin de la période mérovingienne, de la seconde moitié du 7^e s. jusqu'à la première moitié du 9^e siècle³¹. L'ensemble funéraire pourrait ainsi avoir fonctionné jusqu'au 8^e siècle, au moins.

Une caractéristique de l'ensemble de Pully est la faible extension constatée des inhumations dans les constructions disponibles, ce qui pourrait indiquer un arrêt de l'évolution, ou un déclin. Ailleurs, le développement des annexes pour de nouvelles tombes est en général à la base du plan des églises reconstruites à l'emplacement des premières églises funéraires. Ici, l'édifice religieux qui sera érigé par la suite sur le même site (cf. fig. 412) ne paraît reprendre aucun tracé des fondations précédentes, sauf pour le mur ouest, partiellement fondé sur des structures d'époque romaine. Sa construction implique la disparition de l'ensemble du bâti antérieur. Le chœur, probablement rectangulaire, outrepassa vers l'est les absides C21 et C24.

La nef de cette église ne paraît pas avoir eu de fonction funéraire ; seule une tombe double construite en dalles, avec cloison mitoyenne (T50/51), pourrait avoir occupé le centre du chœur. Elle a été implantée au point de rencontre des murs en abside M1003 et M1004, ce qui aurait impliqué leur destruction préalable et la reconstruction de cette partie du bâtiment. La fouille de ces sépultures, lors des travaux de 1921, n'a malheureusement pas apporté de datation claire pour cette transformation. Deux petites monnaies dites « carolingiennes », sont apparues lors de ces travaux³². Ces témoins, bien incertains, seraient les seules indications pour évaluer la construction d'une nouvelle église, au plus tôt au milieu du 9^e siècle.

Description et analyse des sépultures attribuées au haut Moyen Âge

La tombe T10

Dans la terrasse devant le mur sud de l'église actuelle. Altitude (fond) : 423.75 env.

Sépulture maçonnée axée E-W, traversée en 1971 dans sa longueur par une canalisation moderne³³, qui en a détruit le contenu, s'il était encore présent (fig. 402). Un nouveau dégagement a eu lieu en 2004, sans libérer le fond du sarcophage.

La structure a été creusée dans un remblai à dominante argileuse (US 147), à l'intérieur de l'abside C11, où elle occupe une position légèrement décentrée. La fosse de construction est de forme générale rectangulaire, aux angles irrégulièrement arrondis, longue de 2.40 m et large de 1 m env. La paroi sud de la cuve, conservée sur 20 à 25 cm d'élévation, est une forte maçonnerie de mortier de chaux, coulée directement contre le terrain encaissant, liant de grands fragments de *tegulae* en assises horizontales, complétés par quelques galets. La paroi sud apparaissait plus épaisse (25 à 30 cm) que les petits côtés (env. 15 cm).



Fig. 402

État 5. Local absidé C11. Soubassement maçonné St.1044. Vue en direction du sud.

30 PUP02/19958-1. Non cataloguée car provenant d'un complexe postérieur, cette agrafe a été découverte dans ce qui semble être les restes d'une tombe d'enfant très fortement perturbée par l'implantation d'une tombe postérieure, et dont rien n'a pu être prélevé et documenté...

31 Steiner 2011, vol. 1, pp. 137-138.

32 Pour plus de détails, cf. *infra*, p. 349 et n. 42.

33 Cf. *supra*, p. 57 et fig. 34.

Les dimensions de l'espace intérieur sont évaluées à 200 cm sur 45/50 cm. Le fond était constitué d'une simple chape du même mortier (St.1044). Les parties supérieures de la tombe et de l'abside ont été détruites de longue date par les activités d'inhumations dans la terrasse au sud de l'église, jusqu'au 20^e siècle. Pour évaluer la profondeur de la cuve (env. 80 cm), nous nous référons à l'altitude du sol maçonné le plus proche (St.134), conservé dans le local où s'ouvrait l'abside (env. 424.55).

La couverture de la tombe, au niveau du sol de l'abside, reste hypothétique. En considérant les dimensions respectives des structures, qui paraissent compatibles, nous proposons d'y placer l'imposant couvercle de sarcophage monolithique³⁴, qui a été longtemps déposé au pied de la façade sud de l'église, jusqu'en 1970, à proximité de l'ancienne abside.

La tombe T10, très dégradée, n'a malheureusement livré aucun élément datant sa construction ou son utilisation. Elle constitue cependant un type exceptionnel, à plus d'un titre : une situation isolée dans une abside en marge du développement d'un complexe funéraire ; une cuve profonde avec une importante structure d'entourage maçonnée, recourant au réemploi de matériaux antiques (ici, des *tegulae*), permettant de supporter une forte charge en couverture. T10 présente ainsi divers points communs avec des sépultures attribuées au 5^e siècle, qui occupent des positions particulières à l'intérieur d'édifices funéraires dans nos régions³⁵.

L'insertion de T10 dans l'abside C11 propose ainsi l'aménagement initial d'une *memoria*, vraisemblablement au 5^e siècle, dans l'ancien bâtiment des thermes.

34 Cf. *infra*, pp. 343-345.

35 Sion-Sous-le-Scex (VS), T.71 : Antonini A., Sion, Sous-le-Scex (VS), CAR 89, Lausanne, 2002, p. 98 et pl. XX ; Seyssel (F), tombe du mausolée : Colardelle 1983, p. 336 et fig. 123 ; Saint-Prex (VD), T. 65 : Eggenberger et al. 1992, p. 164.

Un couvercle de sarcophage, romain ou paléochrétien ?

Bloc monumental de calcaire blanc, faciès urgonien de variété dure (fig. 403-404). Longueur 2.10 m, largeur 0.90 m. La hauteur conservée est de 0.50 m environ ; restituée : 0.58 m. Poids estimé, dans son état antique complet : env. 1700 kg.

Le couvercle est taillé en forme de toiture en bâtière, à l'origine surmonté d'acrotères massifs ornant les angles et le milieu des longs côtés. Les acrotères d'un des côtés ont été soigneusement ravalés, mais de légers reliefs subsistants à leur emplacement attestent leur présence initiale. Les deux acrotères d'un des petits côtés ont disparu lors de la brutale retaille du bloc, sans doute lors du dernier réemploi.

Les surfaces de la partie supérieure, passablement altérées, ne montrent cependant aucune trace de décor, sculptures ou inscription, susceptibles de préciser la datation. La partie inférieure présente une faible concavité (env. 5 cm au centre). Cette surface est encadrée par des bandes planes, larges de 10 à 15 cm sur les petits côtés, et seulement de 5 à 7 cm sur les longs côtés, correspondant aux lits de pose assurant l'appui sur les parois du sarcophage.

Fig. 403

Couvercle de sarcophage, vue de dessus et élévations des petit et long côtés les mieux conservés.

Relevé C. Grand, mise au net informatique E. Gutscher.

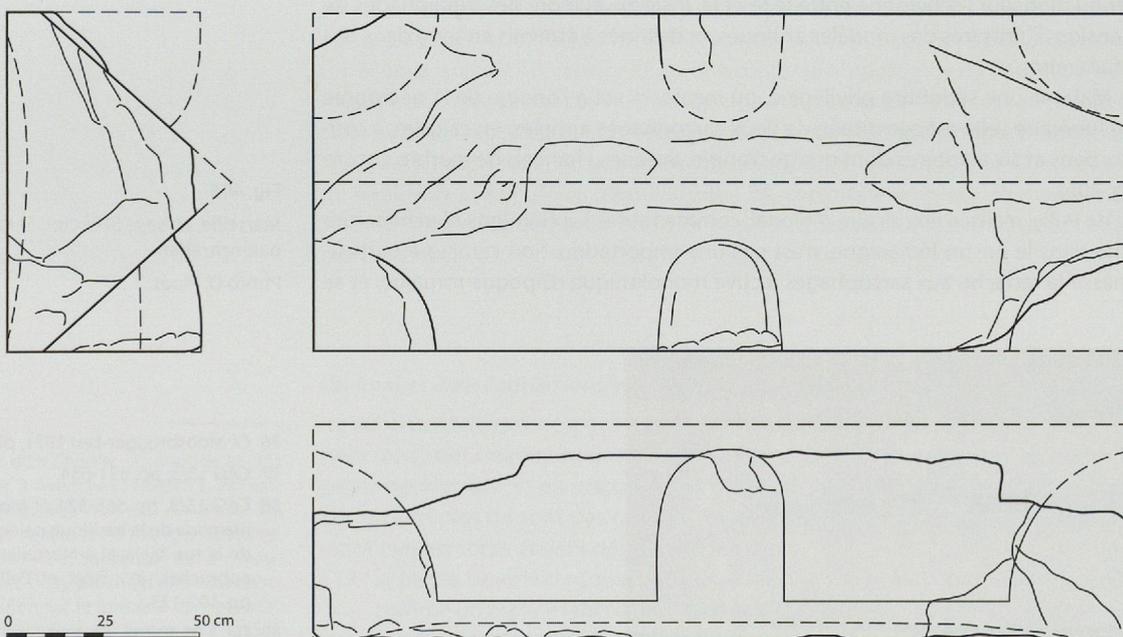




Fig. 404
Couvercle de sarcophage.
Photo Fibbi-Aeppli.

Les circonstances et le lieu de découverte du bloc ne sont pas connus à ce jour, et la pièce est restée inédite. Exposée sur la terrasse devant l'église, elle est proposée au classement comme monument historique cantonal en 1943 (le classement n'est réalisé qu'en 1959). Aucune mention n'indique qu'elle aurait été mise au jour lors des travaux de 1921. Les entailles observables sur le bloc, visant à diminuer l'épaisseur de ses extrémités, font envisager un dernier réemploi, peut-être comme seuil de porte, dans un des édifices de Pully. On notera cependant l'absence de battues, trous de scellement, de gâche ou de crapaudine sur la face inférieure, traces généralement liées à une telle fonction.

Le couvercle de Pully est à ce jour un objet unique en Suisse, au nord des Alpes. Une seule pièce aussi monumentale, dotée d'acrotères est signalée au Tessin, à l'église d'Agno³⁶. Elle est en granit, accompagnée de la cuve correspondante, et n'est pas datée.

Des sarcophages à couvercles à acrotères, avec cuves monolithiques, en calcaire local, sont fréquents dans les ensembles funéraires du sud de la France. Ils sont par exemple attestés en plusieurs exemplaires à Marseille, sur le site de l'Abbaye Saint-Victor (fig. 405)³⁷, de même qu'à la rue Malaval³⁸, où ce ne sont pas moins de 228 tombes qui ont été retrouvées, à l'extérieur comme à l'intérieur de la basilique paléochrétienne.

Cette production, qui s'échelonne entre le 5^e et le 7^e siècle, élabore des sarcophages de petites dimensions³⁹, inspirés des modèles antiques, et destinés à être mis en terre dans des ensembles funéraires.

À la rue Malaval, une sépulture privilégiée, ou *memoria*, est à l'origine de la nécropole et de l'église funéraire ; elle est constituée de deux sarcophages jumelés, en calcaire, à couvercle à deux pans et six acrotères dont quatre d'angle, avec ses chancels de marbre encore en place (fig. 406).

La pièce de Pully, réalisée en calcaire régional, comme toutes les éléments d'architecture gallo-romaine dans le bassin lémanique, n'est pas une importation. Son caractère particulièrement massif la rattache aux sarcophages à cuve monolithique d'époque romaine, et sa



Fig. 405
Marseille, abbaye St-Victor. Sarcophage
paléochrétien.
Photo D. Pipet.

36 Cf. Moosbrugger-Leu 1971, pl. 1.

37 CAG 13/3, pp. 631-634.

38 CAG 13/3, pp. 566-571 et Moliner M., La *memoria* de la basilique paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille, premières approches, in : Fixot et Pelletier 2009, pp. 107-123.

39 De 1.90 à 2 m de long, sur 0.65 m de large, 0.65 m de haut et 0.40 m de profondeur intérieure.

Fig. 406

Vue partielle de la nécropole paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille.

Tiré de : Carte archéologique de la Gaule (CAG) 13/3, 4^e de couverture.



présence dans le contexte de la *villa* fait postuler l'existence d'un mausolée en lien avec l'importante résidence du Prieuré, où le couvercle, associé à la cuve correspondante, aurait été visible. Les traces d'un tel monument n'ont pas été relevées dans l'emprise des investigations récentes, mais les situations constatées dans nos régions démontrent cette possibilité⁴⁰.

Le périmètre de la *villa* de Pully, entourée de ses jardins, avec la voie de communication au pied du coteau, offrait les dispositions adéquates pour ériger un tel mausolée.

Si nous excluons l'éventualité qu'une pièce de l'importance du couvercle ait pu être réalisée spécialement pour couvrir une sépulture chrétienne, au 5^e siècle, il est en revanche possible qu'elle ait été déplacée et réutilisée dans ce but, comme nous le proposons pour T10.

Mentionnons enfin qu'une autre tombe importante observée dans l'ensemble funéraire du haut Moyen Âge (T57), dans l'abside C24, construite en blocs de molasse et longue de 2.15 m, présentait des dimensions et une structure suffisantes pour recevoir le couvercle monumental.

Les tombes dans l'ancien local nord-est C12 (cf. fig. 399, p. 340)

Ne subsistent dans cet espace que les restes de quatre tombes construites (T19, T59, T18, T91), dont trois sont clairement des structures composites (*formae*), en dalles de molasse pour leur partie occidentale, et en maçonnerie pour la partie qui accueille la partie inférieure des corps. Les couvertures ne sont pas conservées. Ne restent en place que de rares ossements, confirmant que les corps étaient déposés tête à l'est.

T19 la partie supérieure (ouest) est en dalles de molasse, la partie inférieure est aménagée comme un espace légèrement trapézoïdal, réservé dans un massif de maçonnerie (St.53) érigé contre le mur qui délimitait la pièce à l'est (M1040), et clos par une petite dalle de molasse. Restes d'enduit sur les parties maçonnées.

T59 occupe l'angle sud-est du local. Il n'en reste que la partie inférieure, analogue à T19.

40 Mausolées d'En Chaplix, vis-à-vis de la villa du Russalet, à Avenches : Flutsch L. et Hauser P., *Le mausolée nouveau est arrivé. Les monuments funéraires d'Avenches-En Chaplix*, CAR 137-138, Lausanne, 2012 ; mausolée de Fiez (VD), proche d'une villa : Bossert M., *Le lion sur la fontaine de Fiez (VD). Sculpture romaine ou baroque ?*, ASSPA 73, 1990, pp. 95-111 ; mausolée à Saint-Prex (VD), en relation avec la villa En Marcy : Eggenberger et al. 1992.



Fig. 407

Fouilles 2002-2004. Tombe T91. Vue de la dalle de molasse qui servait de paroi sud à cette tombe, et de paroi nord à la tombe contiguë T18. Vue en direction du nord.

T18 ne subsistent que des éléments des dalles nord, ouest et sud, et éventuellement du fond. Deux épingles à linceul ont été découvertes dans ce contexte⁴¹. Ces épingles sont fréquemment attestées en contexte carolingien. Certains exemplaires plus anciens sont cependant signalés. Ce pourrait être le cas des épingles de Pully, la tombe T18 pouvant, *a priori*, être contemporaine de la première église funéraire.

T91 coffrage en dalles en partie ouest et en maçonnerie pour l'extrémité est, partiellement fouillée. La dalle sud est commune avec T18 (fig. 407). Les dalles constituant les côtés ouest et nord, qui étaient appuyées contre les maçonneries romaines, n'étaient pas conservées.

Les tombes dans l'ancien local sud-est C23 (cf. fig. 399)

Le sous-sol de cet espace était densément occupé par des maçonneries des époques antérieures, ce qui a visiblement limité l'installation des *formae*. La partie sud du local, en dehors de l'église actuelle, n'a été que partiellement fouillée, sans montrer la présence de sépultures. Cette absence pourrait s'expliquer par le fait que ce secteur était un passage vers le local sud-ouest et la tombe T10. Dans la partie nord se trouvent les restes de trois tombes : T94, T61, T92.

T94 *forma* à structure mixte, délimitée par deux parois maçonnées au nord et au sud (St.1149 et 1154) et par une dalle de molasse à l'ouest. L'extrémité orientale était vraisemblablement constituée par l'entourage de T57.

T61 *forma* maçonnée, profonde de 75 cm environ, dont seule la paroi sud est conservée, enduite d'une couche de mortier de tuileau liée au sol St.1134, qui avait été préalablement percé pour l'installation de la tombe. Il s'agit de la seule sépulture de cette époque à Pully dont la partie supérieure est observable, s'ouvrant au niveau du local. Le mode de couverture de la tombe, qui a succédé à T94, n'est pas connu. Le fond de T61 n'est pas conservé.

T92 vestiges d'une tombe étroite, sous forme de dalles de molasse (fond, parois nord et sud). Son extrémité orientale était constituée par le mur M1009 d'époque romaine, construit à l'état 1 et qui a continué d'être en usage jusqu'à la fin de l'état 3 (cf. fig. 22, p. 46 et fig. 47, p. 70).

La tombe dans l'abside C24

La tombe T57 est l'unique sépulture orientée nord-sud dans l'ensemble funéraire primitif. Coffrage en blocs de molasse juxtaposés, hauts de 30 cm environ, épais de 15 à 20 cm, liés avec du mortier de chaux. L'intérieur du caisson (parois et fond) est revêtu de mortier au tuileau. Une partie de la couverture, en dalles de molasse, était conservée dans la partie sud. La cuve, sans doute déjà vidée de son contenu, a été comblée par des maçonneries plus récentes, si bien que ses dimensions précises ne peuvent être relevées. La présence de dalles verticales observées au nord et au sud permet néanmoins de fixer la longueur intérieure à 2.15 m environ. Dans la mesure où la tombe voisine prenait effectivement appui sur la paroi ouest de T57, la largeur totale pouvait atteindre 90 à 100 cm.

41 Cf. *supra*, fig. 335, p. 267, cat. 59-60 et p. 268.

Fig. 408

Fouilles 2002-2004. Tombe T57. Vue de la paroi orientale de la tombe, conservée sous le mur médiéval M1006. Tout à droite, la dalle de molasse fermant la double tombe postérieure T50/51 au sud. Vue en direction de l'ouest.



La sépulture a été installée au dessus des murs romains démantelés d'une ancienne cage d'escalier extérieure au bâtiment thermal (fig. 408 et fig. 50, p. 73, M1050 et 1051). Cet espace remblayé a été mis à couvert par la construction de l'abside M1004, dans laquelle T57 occupe une position quasi-centrale, comparable à celle de T10 dans l'abside C21.

Cette situation et les autres caractéristiques de T57 lui confèrent le rôle d'une sépulture importante en bordure de l'espace sud-est, dont la proximité a été recherchée pour les autres positions d'inhumations. Sa structure particulière dans l'ensemble de Pully, sans donner une datation précise, laisse penser qu'elle est plus récente que celle de T10.

La tombe double T 50/51

Cette imposante structure orientée est-ouest, longue de 1.90 m et large de 1.50 à 1.75 m, de plan légèrement trapézoïdal, est construite en dalles de molasse assemblées au mortier de chaux (fig. 409). La dalle orientale, commune aux deux sépultures contiguës, confirme que la construction des deux caissons est simultanée. Le fond de T51 est fait d'une dalle de molasse, complétée par une chape de mortier de chaux, alors que celui de T50 est une chape de mortier



Fig. 409

Fouilles 2002-2004. Vue d'ensemble de l'intérieur des compartiments de la double tombe T50/51, implantée à l'intersection des deux absides C21 et C24 de la première église funéraire. Ces tombes avaient déjà été dégagées lors des fouilles de 1921-1922. Vue en direction du sud-ouest.

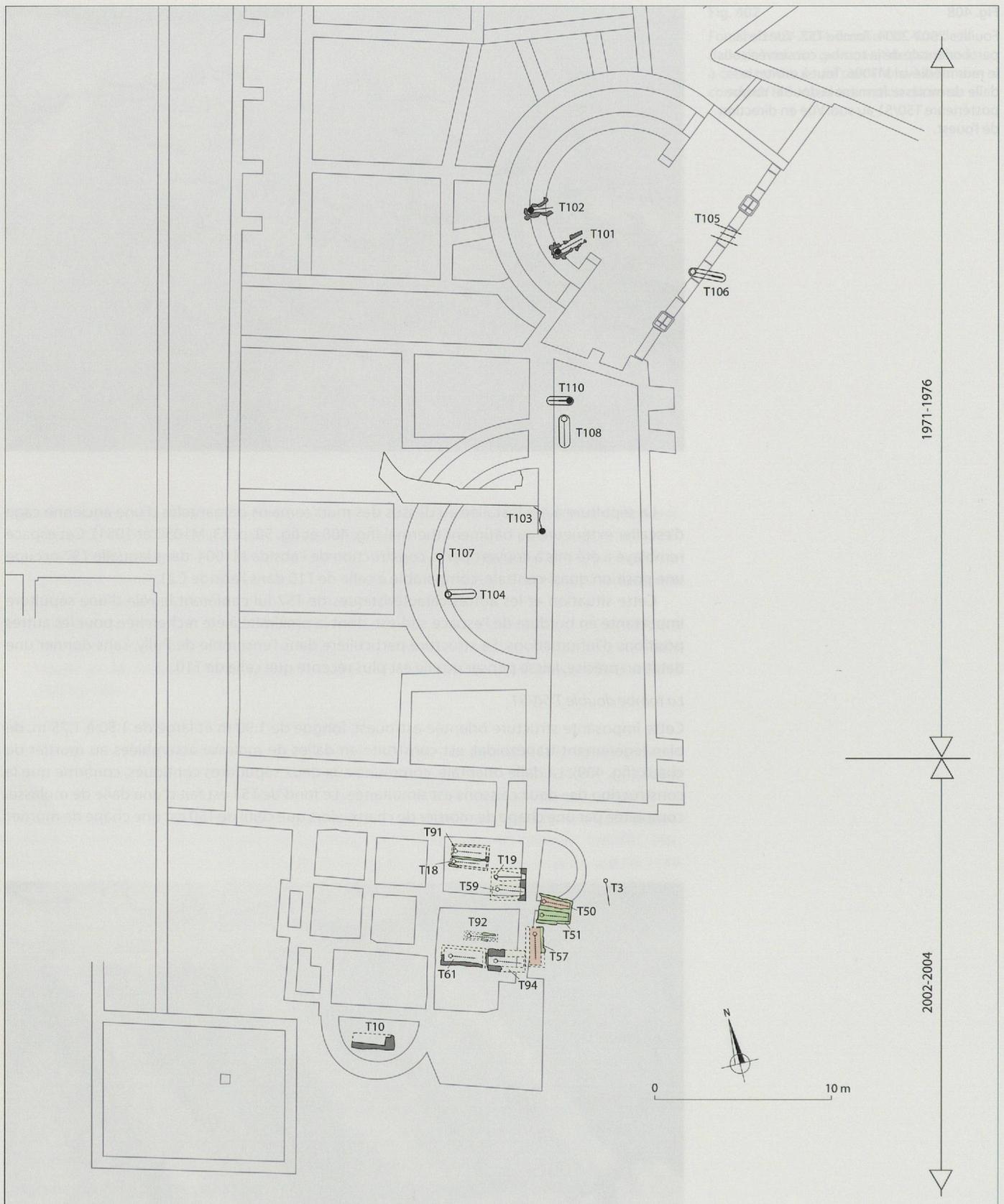


Fig. 410

Plan d'ensemble des tombes attribuées au haut Moyen Âge découvertes dans les anciens thermes, dans leur périphérie directe. La datation des sépultures dans les décombres des pavillons absidés fouillés en 1971-1976 reste incertaine.

de chaux teinté de tuileau, posée sur un lit de fragments de terre cuite. Les sépultures, fouillées en 1921, étaient encore couvertes de dalles de molasse (cf. fig. 5, p. 18), atteignant l'altitude approximative de 424,90 m, soit une trentaine de centimètres plus haut que la couverture de T57. Les occupants des tombes n'ont pas été conservés et la fouille n'a livré aucun élément datant.

L'installation de T50/51 à la jonction de M1003 et M1004 impliquait la destruction des deux absides, et l'agrandissement du bâtiment couvrant ce secteur. Une fondation rectiligne (M1039) a été relevée à 2 m à l'est de la sépulture, pouvant appartenir à une telle extension, qui aurait doté le complexe funéraire d'un chœur unique, rectangulaire. La nouvelle sépulture double y aurait pris une place centrale, dernier événement survenu dans le complexe funéraire. La datation de cette dernière phase ne peut être précisée par les vestiges (7^e-8^e siècles ?).

Une autre interprétation des structures propose une reconstruction complète de l'édifice, avec nef unique assortie d'un clocher ou d'une tourelle sur son flanc nord et dotée d'un chœur rectangulaire (cf. fig. 412). T50/51 serait la seule tombe associée à cette nouvelle église, dont le niveau du sol aurait été fortement rehaussé par rapport à la phase précédente. La découverte de deux monnaies de la seconde moitié du 9^e siècle⁴² lors des travaux de 1921, dans un contexte mal précisé, indique que l'usage des lieux s'est poursuivi à l'époque carolingienne ; l'attribution de la nouvelle église à cette époque reste donc possible, mais n'est pas attestée.

Les sépultures à l'extérieur du complexe funéraire

L'exploration des surfaces externes au bâtiment de l'église est restée très ponctuelle, en dehors du périmètre fouillé pour le dégagement du bâtiment F1/F2. Les quelques tombes relevées au cours des investigations permettent cependant d'évaluer la situation (fig. 410).

T3 : restes d'une sépulture orientée nord-sud (tête au nord). Le corps reposait sur un litage de fragments de tuiles romaines. L'entourage, conservé du côté ouest, consistait en un assemblage, non maçonné, de pierres et de fragments de tuiles. La tombe était installée à l'extérieur de l'abside C21, dans une situation bien dénivelée (fond à l'alt. 423,00 env.) par rapport au sol du bâtiment (alt. 424,56) ; elle était recouverte par la fondation du mur M1039, attribué à la fin du haut Moyen Âge ou à l'époque carolingienne (cf. fig. 412).

La datation de T3 se situe ainsi entre le Bas-Empire et le 8^e siècle ; elle est la seule sépulture constatée à l'extérieur et à proximité de l'ensemble funéraire, contemporaine de son fonctionnement.

Les tombes au nord de l'église actuelle

De nombreuses tombes ont été mises au jour dans le contexte des annexes adossées au nord de l'église actuelle. Elles sont toutes orientées est-ouest, avec tête à l'ouest, et semblent postérieures au haut Moyen Âge. La sépulture la plus méridionale rattachable à ce groupe est T104, implantée dans le sens ouest-est au dessus du niveau d'arasement de l'hémicycle D1. Plus au nord, quatre tombes ont été relevées dans cet horizon, présentant des orientations variables (T107, T108 : têtes au nord ; T103 : tête au sud ; T110 : tête à l'est). Aucune d'entre elles ne comporte un entourage caractéristique ou un mobilier datant. Ce sont donc des tombes en pleine terre ou en contenant périssable.

Encore plus au nord, reposant directement sur les murs arasés de l'hémicycle F1, deux sépultures orientées ouest-est, têtes à l'ouest (T101, T102) ont des entourages dessinés par des alignements non maçonnés de blocs de pierre ou de dallettes.

Deux autres tombes dépourvues d'entourages (T105, T106), orientées également ouest-est, ont été relevées à l'est des précédentes. Les inhumations constatées ne s'étendent donc pas au delà d'une quarantaine de mètres au nord de l'église actuelle.

Aucune tombe des groupes ci-dessus ne présentant des caractères l'attribuant indiscutablement au haut Moyen Âge, nous les rattachons plutôt au cimetière médiéval qui se développe au nord de la première église paroissiale à chevet droit⁴³.

Nous en déduisons en outre l'absence de nécropole du haut Moyen Âge au voisinage immédiat du site du Prieuré, où ne se trouvaient à l'origine que la *memoria* et les quelques sépultures privilégiées en lien. Comme cela a déjà été dit plus haut, à cette période, c'est plus au sud-ouest, au lieu-dit *Les Désertes*, que se développe le cimetière où était inhumée la population locale.

42 Dans son rapport ACV de 1921 (ACV-AMH A 149/1, A299938, reproduit dans Huguenin 2003, annexe 2), Albert Naef les identifiait comme datant de Louis II (855-875). Une détermination postérieure, par Maxime Reymond, les identifiait comme étant des deniers de Charles-le-Gros (881-887). Ces monnaies ne sont pas entrées dans les collections cantonales (aimable communication de Anne Geiser, mai 2013).

43 Cf. *infra*, pp. 351-352.

Un *unicum* à Pully : une garniture de ceinture à motif figuré (fig. 411)

Denis Weidmann

Le grand côté latéral, rabattu et aminci, marque un angle de 120° env. avec le plan de la surface. Il est percé de trois trous pour rivets (non conservés), et décoré de doubles incisions obliques alternées. Cette partie présente une légère usure.

Les trois autres angles de la plaque (l'un fait défaut, cassé) sont sommés de têtes animales arrondies, prolongées par des gueules entrouvertes et dotées de percement pouvant figurer un œil, mais destinées à accueillir les trois autres rivets de fixation. Deux autres têtes analogues, mais sans percement, terminent le grand côté de la plaque.

Des terminaisons comparables, également traversées par des rivets, apparaissent sur des éléments de garnitures d'une ceinture romaine tardive, en bronze. Elles proviennent de la tombe 130 du cimetière du *Pré de la Cure* à Yverdon-les-Bains, attribuée à la fin du 4^e, voire à la première moitié du 5^e siècle⁴⁴.

Les quatre côtés qui relient les têtes précitées sont des barrettes de section arrondie, ornées d'incisions serrées qui se recoupent dans deux directions différentes, dessinant un réseau de fines écailles.

L'association de ce relief avec les têtes animales propose la représentation de monstres serpentiformes, courant autour du motif central de la plaque.

Le champ interne de la garniture présente un motif rigoureusement symétrique. On peut y lire des figurations extrêmement schématiques, mais qui se réfèrent à un thème récurrent sur les plaques-boucles des 5^e et 6^e siècles : un personnage central, ici avec jambes et bras écartés, maintient les têtes de deux quadrupèdes affrontés, cantonnés dans des angles opposés de la plaque. La tête du personnage est figurée par un disque ; les yeux ne sont pas marqués par des ocelles, mais par des traits incisés.

Cette représentation évoque explicitement la figure biblique de Daniel dans la fosse aux lions, sur des plaques-boucles en bronze du 5^e siècle, de production régionale.

Ces figurations peuvent prendre des aspects particulièrement schématiques : un personnage encadré d'« animaux » sur la plaque 6301 au Musée de Chambéry, du cimetière de *La Balme* à La Roche-sur-Foron⁴⁵, ou un « hippogriffe », sur une plaque-boucle ajourée de la tombe 547 du cimetière de Sézegnin GE⁴⁶.

Les têtes de monstres à gueule entrouverte et corps en forme de serpents ornent fréquemment des éléments de ceinture des 4^e et 5^e siècles⁴⁷.

La forme générale pentagonale (ou en rectangle sommé d'un triangle) se réfère aux plaques terminales de certains groupes de ceintures romaines tardives, des 4^e et 5^e siècles⁴⁸. De telles plaques comportent des percements pour rivets de fixation dans des positions analogues.

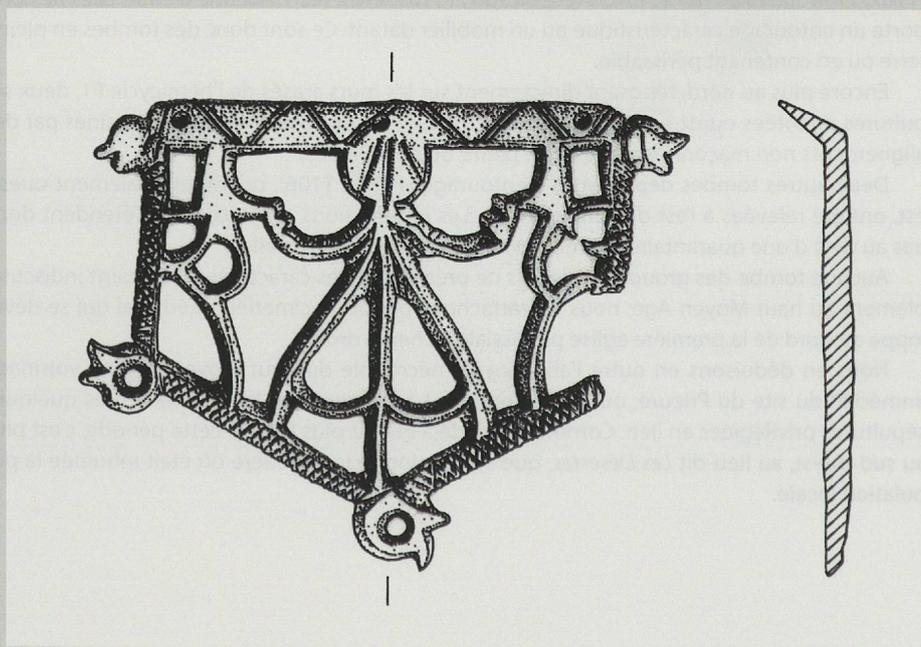


Fig. 411

PP76/1090, inv. 769. Garniture en bronze, faite d'une plaque fortement ajourée. Forme générale pentagonale. Face inférieure brute, sans ornementation. Face supérieure avec décor incisé. Larg. 79 mm ; L. 61 mm ; ép. 3-4 mm. 5^e s. apr. J.-C. Échelle 1:1.

Dessin M. Klausener.

44 Steiner et Menna 2000, p. 280, fig. 236.

45 Colardelle 1983, p. 114, fig. 55-4.

46 Privati 1983, p. 151, pl. XI.

47 Moosbrugger-Leu 1971, Bd. A, p. 136, Abb. 50, c et bb, boucles de Budapest et Crissier.

48 Sommer 1984, par ex. Taf. 66.2.

La plaque de Pully, en considération de son profil, peut avoir orné une des extrémités d'une ceinture en cuir, large de 8 cm au moins, et épaisse de 7 à 8 mm. Cette garniture reste typologiquement isolée pour l'instant, sans comparaison directe à l'échelon régional. Ses caractéristiques décoratives et thématiques nous la font attribuer au 5^e siècle.

La plaque a été découverte à l'occasion d'un sondage ouvert en bordure du parking du Prieuré, vis à vis du bâtiment en hémicycle F1. L'objet provient d'un horizon perturbé, à peu de profondeur, mais clairement postérieur à la destruction du bâtiment gallo-romain. Des fragments de crâne humain y étaient associés, et une sépulture attribuable au haut Moyen Âge a été relevée à quelques mètres de là (cf. fig. 409, T106).

La suite de l'histoire...

Catherine May Castella et Denis Weidmann

Une première église à chevet droit (fig. 412)

Comme cela a été vu à propos de l'analyse des sépultures du haut Moyen Âge et des structures associées, un changement complet du plan des constructions est opéré à l'emplacement de l'ensemble funéraire alto-médiéval, impliquant son total arasement⁴⁹. Les vestiges très fragmentaires qui subsistent du nouvel édifice ne précisent pas si la construction a été faite en un seul temps ou en plusieurs étapes, et n'en fixent pas davantage la datation. Le recoupement des différents critères l'attribue cependant de la manière la plus probable aux temps carolingiens, soit aux 8^e-9^e siècles.

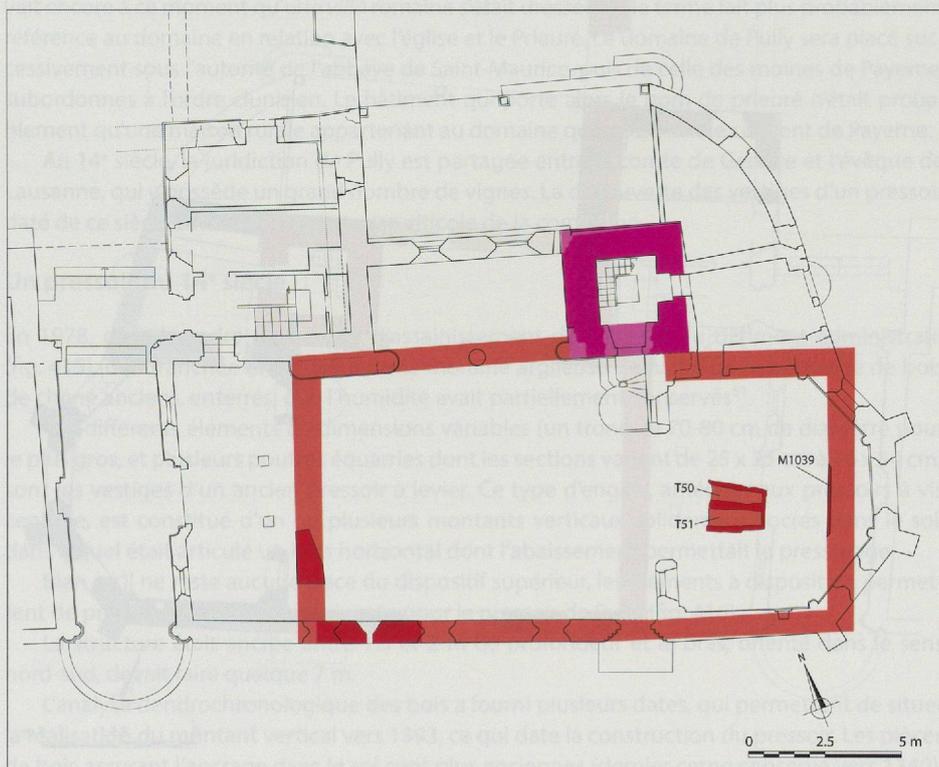
Les murs de l'église de plan rectangulaire, à chevet droit, ne réutilisent pas les fondations des constructions antérieures, sauf pour une partie du mur ouest, fondé sur un soubassement gallo-romain. Des parties significatives de l'élévation du mur sud sont conservées (c'était encore le cas du mur ouest, démoli en 1921), montrant un petit appareil de maçonnerie particulier, avec des assises de boulets disposés en arêtes de poisson, ou en épi. À cet effet, les galets bréchés provenant des constructions romaines sont largement remis en œuvre. La fondation M1039, proposée pour être celle du chevet du nouveau chœur, présente les mêmes caractéristiques.

La base d'une tour carrée, qui a subsisté en élévation jusqu'à nos jours, peut avoir été alors mise en place contre le flanc nord de l'église.

Fig. 412

Plan de la première église paroissiale, à chevet droit (8^e-9^e siècles). La tombe double T50/51 peut être rattachée à cette phase aussi bien qu'à la suivante.

- 9^e - 11^e s.
- 9^e - 11^e s. (lien chronologique précis inconnu avec la nef)



⁴⁹ Dans le rapport de fouille, les églises sont numérotées en continu, de 1 à 11, la phase 1 correspondant à l'ensemble funéraire. Les églises paroissiales se succèdent ensuite, de la première, érigée aux 8^e-9^e siècles (correspondant à la phase 2 du rapport), à la plus récente, au début du 20^e siècle (correspondant à la phase 11).

La tombe double T50/51, sans lien direct avec les maçonneries présentées ci-dessus, peut prendre place dans cette phase de construction, comme discuté précédemment. Elle occuperait ainsi une position presque centrale dans le chœur proposé, et le niveau de ses dalles de couverture (424.90 m env.) paraît correspondre avec celui d'un sol de la nef (et du chœur ?), évalué à une cinquantaine de cm au dessus de la semelle du mur sud.

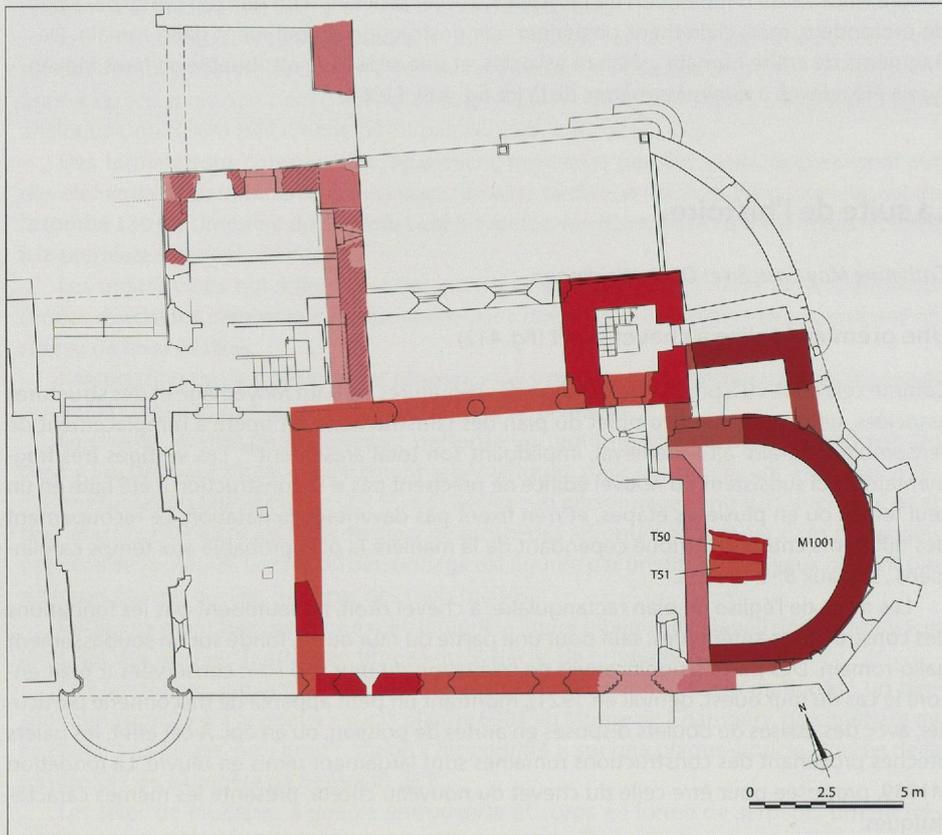


Fig. 413

Plan de la seconde église paroissiale, à grande abside (11^e-12^e siècles).

- 9^e-11^e s.
- 9^e-12^e s.
- 12^e-13^e s.

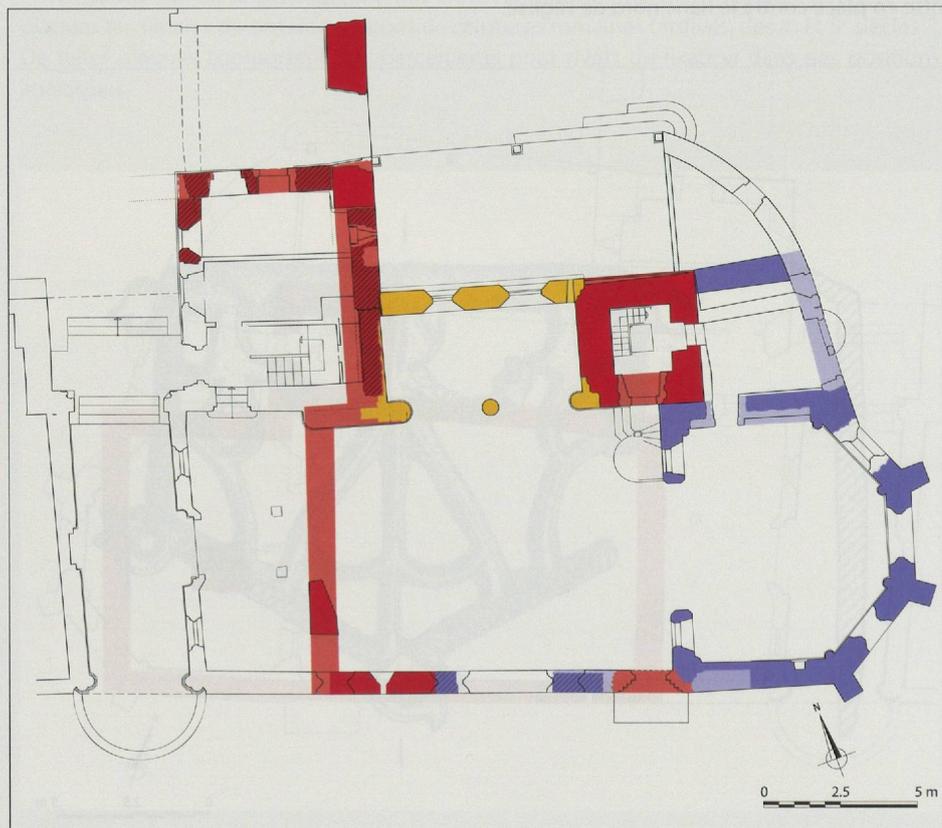


Fig. 414

Adjonction de la chapelle Praroman (1506) et transformations au cours du 16^e siècle.

- 9^e-13^e s.
- chapelle Praroman (1506)
- chœur polygonal (1517) et ouverture d'une porte au sud (16^e s.)

Une seconde église à grande abside (fig. 413)

La transformation suivante mise en évidence par les analyses archéologiques est la construction d'une grande abside semi-circulaire (M1001), qui remplace le chevet droit précédent. Le niveau du sol de ce nouveau chœur (alt. 424.92 m, relevée en 1921) s'accorde avec celui de la couverture de T 50/51 (424.90 env.), ce qui peut indiquer que la sépulture pourrait avoir encore été mise en place à cette époque, ou tout au moins avoir été maintenue accessible. La trace de lésènes ornant la face extérieure de l'abside a été relevée, décor architectural caractéristique de l'époque romane. Une maçonnerie est venue fermer l'ouverture du chœur, et le départ de l'abside a été marqué au sud, à l'extérieur, par un épaulement qui est resté conservé dans l'élévation.

Au nord, un petit bâtiment faisant sans doute office de sacristie est inséré dans l'encoignure entre la tour et l'abside. Cet état de l'église est placé au 11^e/12^e siècle.

Pour dater les modifications et transformations qui vont ensuite affecter le site du Prieuré et son église, une partie des constats archéologiques se voit dès lors précisée par des sources historiques et des données tirées des archives.

Ainsi, un élargissement de la nef au nord, aligné au 13^e siècle sur le mur nord de la tour, voit en 1506 la construction de la chapelle dite de Praroman, dotée d'un autel particulier.

On date de 1517 le remplacement de l'ancien chœur roman par une abside polygonale, plus large et plus haute. Dans le même siècle, l'élévation de la nef sera rehaussée et raccordée au nouveau chœur, une porte d'entrée sera ouverte dans le mur sud, et une nouvelle sacristie remplacera l'annexe précédente (fig. 414).

L'église connaîtra encore un certain nombre de transformations jusqu'à nos jours, la reconstruction de l'église après son incendie, en 2001, constituant l'étape de travaux la plus récente sur cet édifice à l'histoire plus que millénaire.

Les constructions autour de l'église

La première mention de Pully remonte au 12^e siècle. Dans un faux testament rédigé par l'abbaye de Payerne, antédaté de 962 apr. J.-C., il est dit que la reine Berthe a offert au couvent de Payerne, entre autres dons, l'église de Pully où les moines ont créé un prieuré rural⁵⁰. C'est dans ce texte que l'on trouve la plus ancienne attestation du nom de Pully : *aliam ecclesiam ad Pullyiacum*. Ce toponyme à consonance antique vient probablement du nom de famille, le *nomen*, du propriétaire de la *villa* gallo-romaine.

Cette prétendue charte de fondation de l'abbaye de Payerne fait même mention d'une *Pullyiacum villam*. Toutefois, le terme de *villa* ne constitue pas nécessairement la preuve que l'on savait encore à ce moment qu'une *villa* romaine s'était dressée là : le terme fait plus probablement référence au domaine en relation avec l'église et le Prieuré. Le domaine de Pully sera placé successivement sous l'autorité de l'abbaye de Saint-Maurice, puis de celle des moines de Payerne, subordonnés à l'ordre clunisien. Le bâtiment qui porte alors le nom de prieuré n'était probablement qu'une maison rurale appartenant au domaine que possédait le couvent de Payerne.

Au 14^e siècle, la juridiction de Pully est partagée entre le comte de Genève et l'évêque de Lausanne, qui y possède un grand nombre de vignes. La découverte des vestiges d'un pressoir daté de ce siècle confirme l'importance viticole de la commune.

Un pressoir du 14^e siècle

En 1978, dans le cadre de travaux d'assainissement du sous-sol du bâtiment administratif (fig. 415), une tranchée effectuée dans la moraine argileuse a touché un assemblage de bois de chêne anciens, enterrés, que l'humidité avait partiellement conservés⁵¹.

Ces différents éléments de dimensions variables (un tronc de 70-80 cm de diamètre pour le plus gros, et plusieurs poutres équarries dont les sections varient de 25 x 25 cm à 26 x 34 cm) sont les vestiges d'un ancien pressoir à levier. Ce type d'engins, antérieur aux pressoirs à vis centrale, est constitué d'un ou plusieurs montants verticaux solidement ancrés dans le sol, dans lequel était articulé un bras horizontal dont l'abaissement permettait le pressurage.

Bien qu'il ne reste aucune trace du dispositif supérieur, les éléments à disposition permettent de proposer la restitution suivante pour le pressoir de Pully (fig. 416) :

La structure était ancrée entre 1.5 et 2 m de profondeur et le bras, orienté dans le sens nord-sud, devait faire quelque 7 m.

L'analyse dendrochronologique des bois a fourni plusieurs dates, qui permettent de situer la réalisation du montant vertical vers 1393, ce qui date la construction du pressoir. Les pièces de bois assurant l'ancrage dans le sol sont plus anciennes (dernier cerne conservé vers 1340),

50 Cf. Rivier A., Cabanne M.-A. et Castella D., *Pully. Miroir de l'histoire. Quelques moments du passé pulliéran*, Pully, 2004.

51 Cf. Weidmann D., Pully. Le Prieuré. Bâtiment administratif. Pressoir du XIV^e siècle, *Chronique archéologique, RHV*, 1981, pp. 178-180.

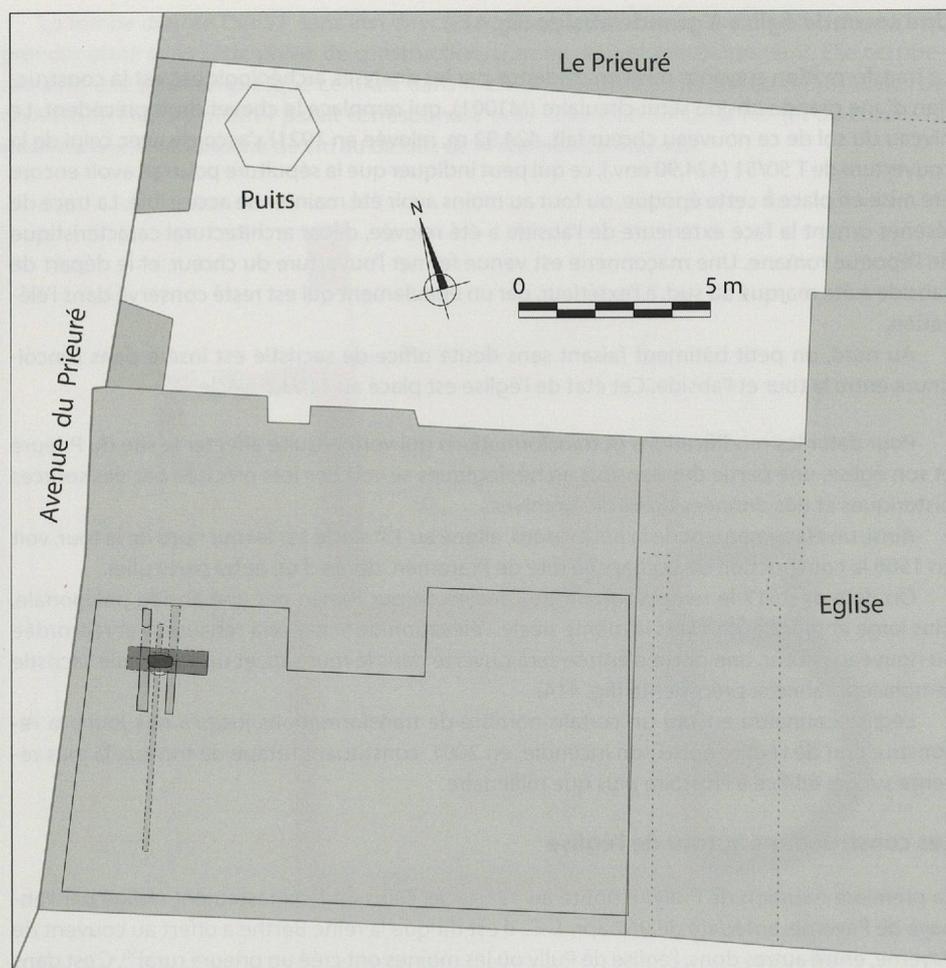


Fig. 415

Plan de localisation des éléments du pressoir de Pully.

Dessin M. Klausener. Mise au net informatique E. Gutscher.

et ont d'abord été mises en œuvre dans une charpente d'immeuble, comme en atteste leur découpe et la présence d'un grand poteau ornementé. Ces bois ont été ultérieurement utilisés en remploi pour construire le pressoir à levier, aménagé dans le périmètre des bâtiments qui seront ensuite englobés dans le Prieuré, à partir du 16^e siècle.

En 1536, le gouvernement de Berne s'empare du Prieuré et de ses biens : le plan de 1689 mentionne le « *Prioré de Pully, maison de Leurs Excellences où demeurent les Domenjoz, leurs vigneron*s »⁵².

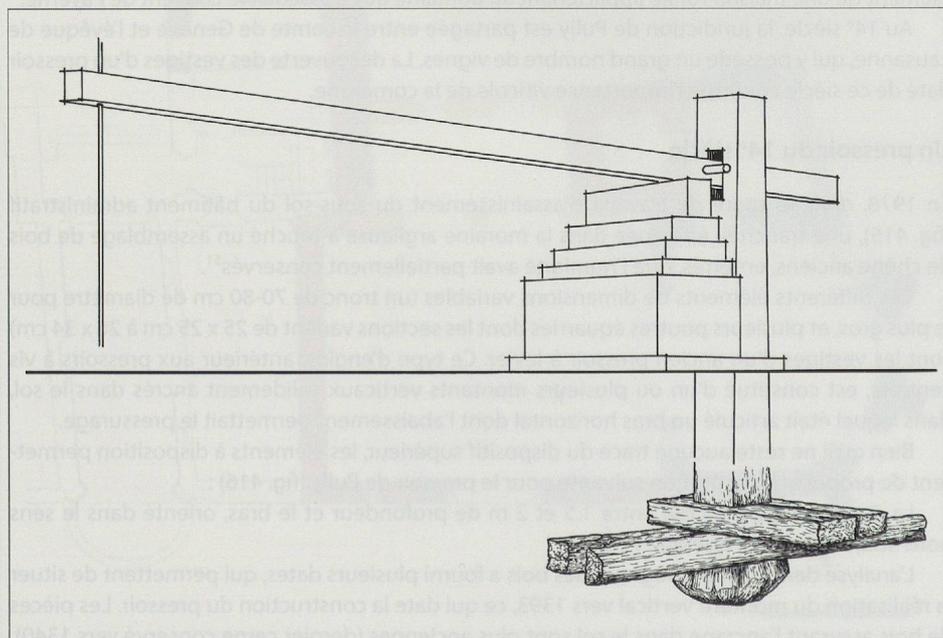


Fig. 416

Restitution du pressoir à levier aménagé au 14^e siècle dans les dépendances du Prieuré d'alors, avant sa reconstruction complète par le gouvernement bernois. Les éléments de bois mis au jour font partie du dispositif d'ancrage, pour arrimer solidement la structure de pressurage dans le sol.

Dessin M. Klausener.

⁵² Cf. *supra*, fig. 2, p. 15.

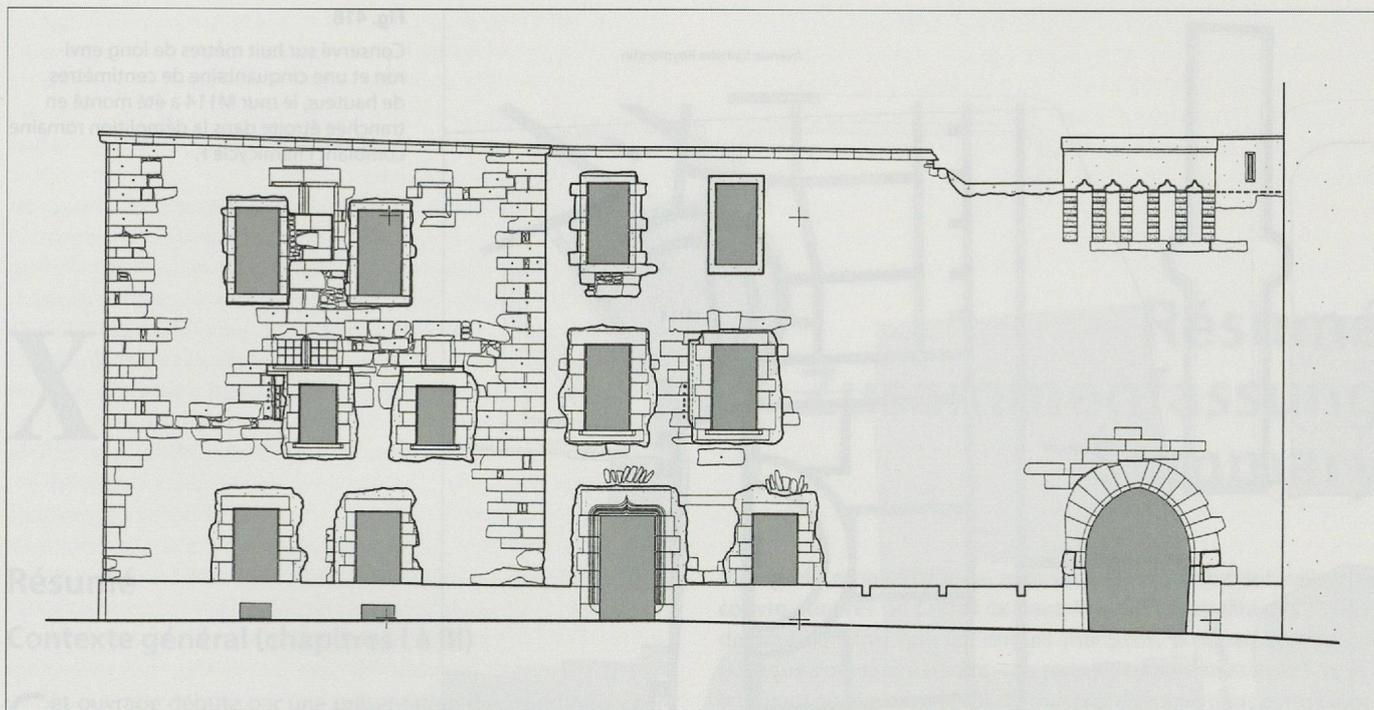


Fig. 417

Le Prieuré. Relevé de la façade ouest daté de 1976. Au droit de la porte à voûte ogivale, le mur qui clôt la cour intérieure est surmonté par une série de mâchicoulis.

Dessin H. Kellenberger, Atelier d'Archéologie Médiévale, Moudon.

Le Prieuré

L'imposant bâtiment carré du Prieuré a visiblement été construit en plusieurs étapes. Sa moitié nord, dont le premier niveau était entièrement occupé par une grande cave accessible du sud, selon l'étude en cours⁵³, est la plus ancienne. Datant vraisemblablement du début du 16^e siècle, elle formait un édifice de 22 x 10.50 m, détaché de l'église, comme l'a montré l'analyse faite en 1976⁵⁴.

Un peu plus tard, toujours au 16^e siècle, ce premier bâtiment est agrandi du côté sud et relié aux bâtiments religieux par deux murs d'enceinte, dont la porte occidentale est bien conservée (fig. 417). Les mâchicoulis qui la surmontaient à l'origine ont été restitués en ciment à la fin du 19^e siècle. Différentes transformations des façades affecteront ensuite l'édifice, les plus récentes remontant au milieu du 20^e siècle.

La Municipalité de Pully envisage de regrouper certains services communaux dans l'édifice, désirant le réhabiliter dans le respect de ses structures et aménagements anciens, dont un bon nombre remonte au 16^e siècle. Des analyses dendrochronologiques des solivages, souvent moulurés, permettront de préciser l'histoire de sa construction, esquissée en 1976.

Structures isolées

Lors des fouilles de 1971-1976, un mur nettement postérieur aux constructions romaines a été mis au jour (M114, fig. 418), courant du nord au sud au-dessus des deux hémicycles, selon un tracé approximativement rectiligne. Il correspond à un mur de terrassement visible sur le plan cadastral de 1744 (fig. 419), entre les parties hautes (cour et place) et basses (basse-cour et verger au nord de l'église). Sur le plan le plus ancien, datant de 1689⁵⁵, il est fait mention à cet endroit d'un « sentier tendant à l'église », qui se trouvait probablement déjà en contrebas d'un mur soutenant la place haute, signalée comme « place dépendant dudit Prieuré où on fait faire l'exercice aux soldats ».

53 Aimable communication de Jean-Blaise Gardiol, mandaté en 2013 par la Section Monuments et Sites de l'État de Vaud pour une analyse du bâtiment, en cours à l'heure où paraît cette monographie.

54 Stöckli 1976.

55 Cf. *supra*, fig. 2, p. 15.

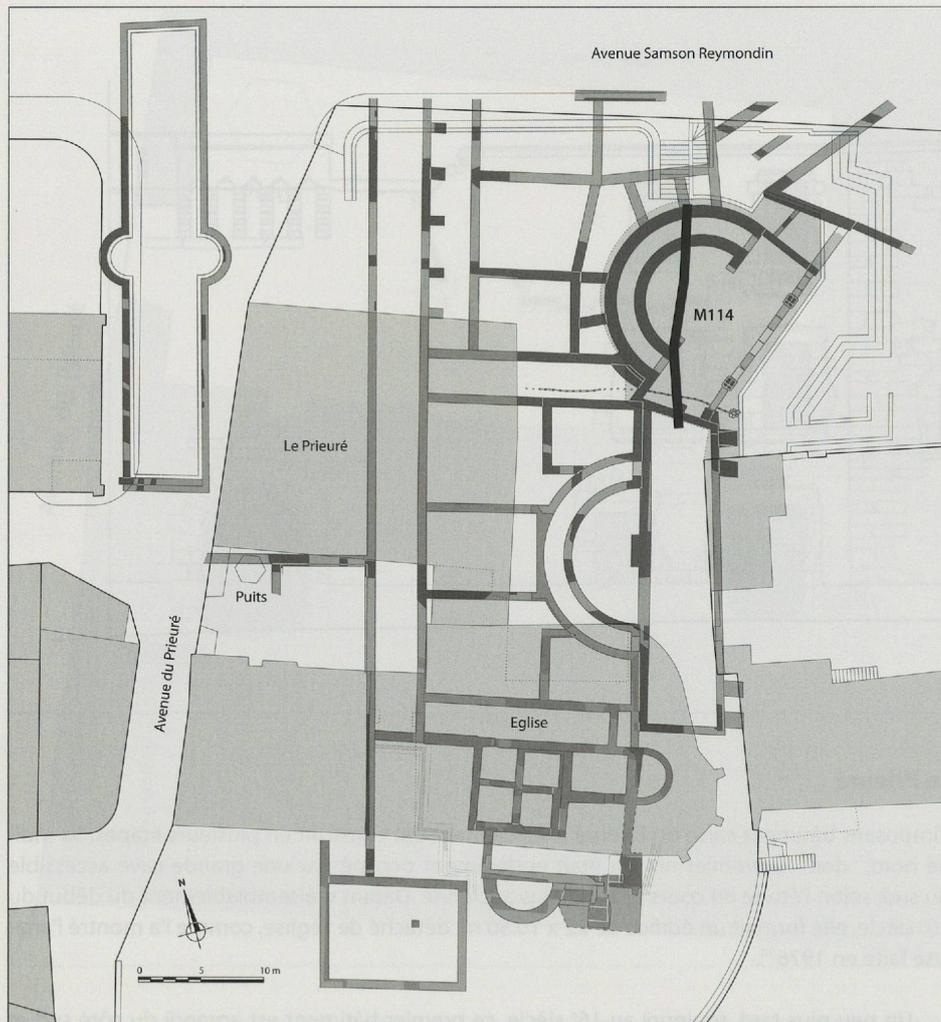


Fig. 418

Conservé sur huit mètres de long environ et une cinquantaine de centimètres de hauteur, le mur M114 a été monté en tranchée étroite dans la démolition romaine comblant l'hémicycle F.

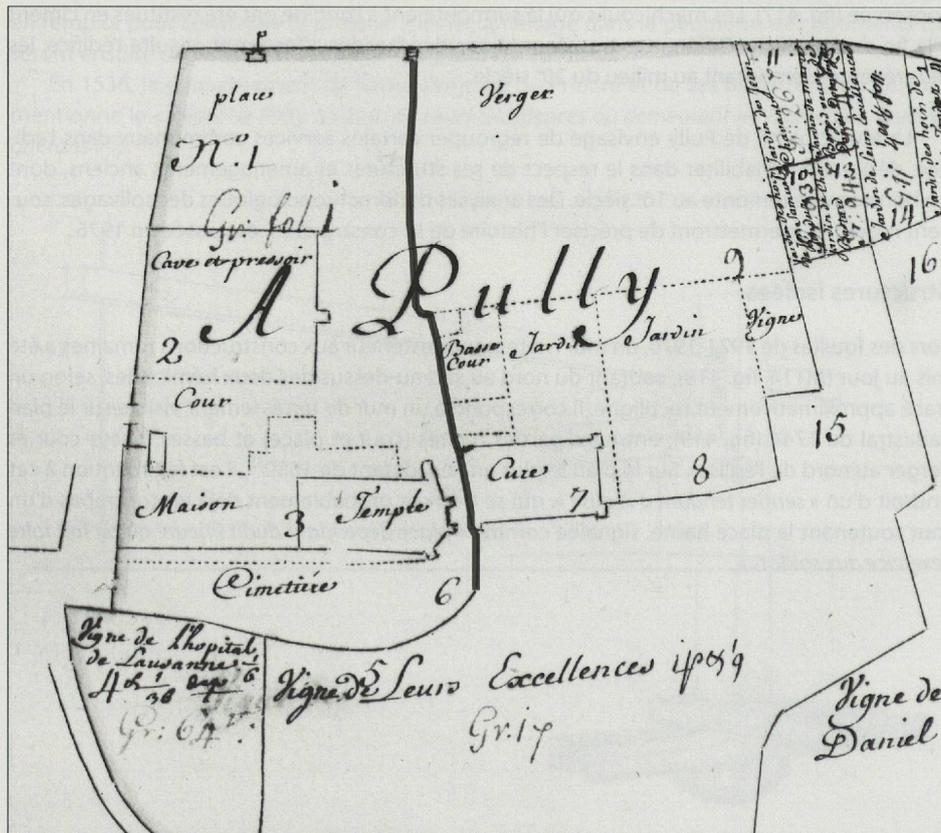


Fig. 419

Plan cadastral de 1744. Le nord est en haut de l'image. Un long mur de terrasse nord-sud (au centre, surligné) sépare la partie haute des vergers et jardins établis en contrebas, autour de la Cure. Archives communales de Pully.